

Envoyé en préfecture le 03/08/2022

Reçu en préfecture le 03/08/2022

Affiché le

ID : 033-200070720-20220728-D2807202298-DE

Berser
Levrault



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : Relais Petite Enfance CDC Médoc Atlantique

Gestionnaire du relais petite enfance : Communauté de Communes Médoc Atlantique

Période contractuelle : Du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2026



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

PREAMBULE	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet	5
2.1. Les moyens humains :	5
2.2. Le planning et les actions :	6
2.3. Les locaux	7
2.4. Le matériel	10
3. Le contexte territorial du Relais	10
4. La formalisation du projet	16
4.1. L'information et l'accompagnement des familles	16
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	16
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	18
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	18
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	19
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	21
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels	23
➤ Informer les professionnels sur le métier	23
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	25
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	25
➤ Organiser des ateliers d'éveil	27
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	31
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels	31
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	32
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	33
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	34
ANNEXE 1 : Budget prévisionnel de fonctionnement 2022	37
ANNEXE 2 : Les locaux	38
ANNEXE 3: Fiches de poste	44

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : RPE CC Médoc Atlantique	
Adresse administrative : RPE CC Médoc Atlantique, 9 rue du Maréchal d'Ornano, 33785 SOULAC SUR MER	
Numéro(s) de téléphone : 06.85.49.06.93 / 06.89.14.29.79	
Adresse email : rpesoulac@cmedocatlantique.fr rpecarcans@cmedocatlantique.fr	
Date de création : Le RPE CC Médoc Atlantique est créé le 01 janvier 2017 (sa création fait suite à la fusion des 2 Communautés de Communes Lacs Médocains (création RAM le 3 mars 2008) et Pointe du Médoc (création RAM le 19 juin 2006).	

Gestionnaire : Communauté de Communes Médoc Atlantique	
Nature juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunale	
Adresse : 9 rue du Maréchal d'Ornano, 33780 SOULAC SUR MER	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Lucille ROY, coordinatrice Enfance et Jeunesse.	
Coordonnées de contact : 05.57.17.00.39 / 06. 46.41.47.94 coordinationeictg@cmedocatlantique.fr	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Antenne de Carcans :
CARCANS
HOURTIN
LACANAU
Antenne de Soulac :
GRAYAN-ET-L'HOPITAL
JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC
NAUJAC SUR MER
QUEYRAC
SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC
SOULAC-SUR-MER
TALAIS
VALEYRAC
VENDAYS-MONTALIVET
VENSAC
LE VERDON-SUR-MER

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais		
Nom - Prénom	CLUZEAU BON Florence	MOREAU Jessy
Date d'embauche	19 juin 2006	26 septembre 2011
Formation initiale	DESS Psychologie de l'enfant	DE Conseiller en Economie Sociale et Familiale
Expérience(s) professionnelle antérieure	Formatrice CNFPT Psychologue CD du Nord Responsable RAM Centre Médoc	Stage professionnel en ESF dans un centre social et au sein d'un service social d'une MDSI
Durée de travail hebdomadaire au Relais	28 heures soit 0.8 Etp	28 heures soit 0.8 Etp
Formation continue envisagée	A définir pendant la durée du projet de fonctionnement	A définir pendant la durée du projet de fonctionnement

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement (voir ANNEXE 3)

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais		
Fonction		
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)		

2.2. Le planning et les actions :

Jessy MOREAU sur CARCANS/LACANAU/HOURTIN

Florence CLUZEAU BON sur CARCANS/SOULAC/VENDAYS/GRAYAN

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAM ED I
Matin	8h30 13h00 (9h00 le lundi)	Temps administratif, partenarial, accueil physique et téléphonique CARCANS	Temps collectif LACANAU et SOULAC	Temps administratif, partenarial, accueil physique et téléphonique SOULAC	Temps collectif CARCANS Et VENDAYS	Temps collectif HOURTIN Et GRAYAN	
	<i>Horaires</i>						
Après - midi	13H30 17H30 (16h le vendredi)	Temps administratif, partenarial, accueil physique et téléphonique CARCANS	Accueil physique et téléphonique des familles et des professionnels / réponses par mail/ temps administratif CARCANS Et SOULAC		Accueil physique et téléphonique des familles et des professionnels / réponses par mail/ temps administratif CARCANS	Accueil physique et téléphonique des familles et des professionnels / réponses par mail/ temps administratif CARCANS Et GRAYAN	
	<i>Horaires</i>						
Total heures 28h x2							

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles par agent		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	10	35%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	4	14%
Temps collectifs et animations en présence des enfants	6	22%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	2	7%
Autre(s) = déplacements, installation accueil, rangement, nettoyage, protocole désinfection	6	22%

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON X

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Il est prévu que le RPE soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr afin que le service ait une visibilité supplémentaire. L'habilitation sera demandée pour la fin de l'année 2022.

2.3. Les locaux

Voir ANNEXE 2 : photos des locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Antenne de SOULAC /

RPE à SOULAC sur mer :

- Au siège administratif (9 rue du maréchal d'Ornano) : un bureau dédié au 1^{er} étage, pour les rendez-vous, permanences, temps administratif.
- Un local mutualisé (1 bis rue Foch) : plain-pied, avec jardin boisé, 3 petites pièces disponibles aménagées pour les animations, stockage possible sur place, partagé avec la Banque Alimentaire pendant campagne d'hiver. Les rendez-vous familles et professionnels peuvent être proposés sur place.

RPE à GRAYAN et l'HOPITAL :

- Un local mutualisé (49 rue des goélands) : situé au 1^{er} étage d'une maison des associations communale, près d'un parc, de 1 pièce principale, salle d'activités dédiée aux animations qui reste aménagée pour les ateliers, il est possible d'utiliser 2 autres pièces pour les entretiens et activités motrices. Le stockage matériel est possible sur place.

RPE à VENDAYS :

- Un local mutualisé (1 chemin de la RPA) : plain-pied, avec parc bois, situé dans le bâtiment central d'une résidence pour personnes âgées. Les animations collectives sont installées dans les 3 salons principaux. Le stockage matériel est possible sur place. les rendez-vous et permanences sont possibles également sur le même lieu.

ANTENNE DE CARCANS/**RPE à HOURTIN :**

- Un local temporaire (1 rue de la misaine, Hourtin port) : plain-pied, situé dans la salle d'animation, près du lac. Avant la période sanitaire liée à la crise COVID, les animations collectives du service avaient lieu dans une salle de l'ALSH. La salle a été réquisitionnée pour permettre de servir les repas scolaires avec une meilleure distanciation.

RPE à CARCANS :

- un local mutualisé (8 rue du stade) : plain-pied, situé dans une des salles ENAVANS depuis mai 2019. Une salle spacieuse, permettant d'organiser des animations collectives, en toute sécurité.
- le changement de lieu a permis d'améliorer la qualité de l'accueil au niveau de l'espace requis pour les déplacements des enfants. Le stockage est possible à proximité. Il reste au cœur de la commune accessible pour les assistantes maternelles qui se déplacent prioritairement également en poussettes sur cette commune également.

RPE à LACANAU :

- Un local mutualisé (3 rue de l'aiguillonne) : plain-pied, situé dans le Pôle de l'aiguillonne, Centre ressources pour les familles et professionnels à côté du multi-accueil municipal. Une salle est réservée les mardis, un local privé permet le stockage du matériel. Les rendez-vous individuels peuvent être proposés sur ce site.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique		X
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel : Dans le siège administratif CDC MEDOC ATLANTIQUE : antenne de Carcans et antenne de Soulac	X	
... a une signalétique		X
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	X	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives : Salle mutualisée ENAVANS à CARCANS Salle mutualisée dans le pôle de l'aiguillonne à LACANAU VILLE Salle mutualisée dans la salle d'animation à HOURTIN PORT Salle mutualisée dans la RPA à VENDAYS Salle mutualisée dans la maison des associations à GRAYAN Salle mutualisée dans un local communal 1 bis rue foch à SOULAC Zones de stockage possibles sur la plupart des salles	X	
... dispose d'une salle de réunion	X	

Uniquement sur l'antenne de CARCANS pour les petits groupes, Sinon utilisation de salles mutualisées communales		
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes Pour les sanitaires adaptés aux enfants, uniquement à Lacanau et Carcans	X	X
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)		

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

- travaux et Rénovation des locaux prévus sur actuel RPE SOULAC (fin 2022)
- restauration bâtiment susceptible d'accueillir RPE sur ST VIVIEN (fin 2023)

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
LACANAU	Pôle de l'aiguillonne	animation
	Médiathèque	Animation BB LECTEURS
CARCANS	Salle ENAVANS	animation
	bibliothèque	Animation BB LECTEURS
HOURTIN	1 rue de la misaine Salle animation	Animation : Petite salle Conférences et actions spécifiques : grande jauge -grande salle
VENDAYS	1 chemin de la RPA LES CHENES BAT central RPA	Animation et permanence
	Médiathèque	Animation BB LECTEURS
	Salle culturelle	Conférences thématiques parentalité Nuit de la lecture Visio Forum départemental
VENSAC	Salle socio culturelle	Nuit de la lecture
TALAIS	Salle socio culturelle	Nuit de la lecture
GRAYAN	49 rue des goélands maison des associations	Animation et permanence
	47 rue des goélands Bibliothèque	Animation BB LECTEURS
SOULAC	1 bis rue FOCH	Animation et permanence
	Salle socio culturelle Salle Notre Dame	Actions spécifiques grande jauge
LE VERDON	Bibliothèque	Animation BB LECTEURS
QUEYRAC	Dans école maternelle	Expositions regroupées RES Créations autour des albums
ST GERMAIN D'ESTEUIL	Maison de la Boétie	Expositions regroupées RES Créations autour des albums

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	2	
... un téléphone portable	2	
... un ordinateur fixe	1	
... un ordinateur portable	2	
... un photocopieur	2	
... une imprimante	2	
... un accès à internet	2	
... un logiciel de gestion	1	
... une adresse mail	2	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule	2	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

- Acquisition récente d'un logiciel (utilisation et valorisation de l'outil en cours)
 Actualisation de la formation et optimisation des possibilités sur 2 ans.
- Le RPE dispose d'accès internet sur les antennes administratives. Les connexions restent difficiles avec la clé 4G compte tenu des connexions en zone rurale

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le relais actuel est né lors de la fusion de 2 communautés de Communes au 1er janvier 2017 : les CDC POINTE DU MEDOC et CDC DES LACS MEDOCAINS, pour une meilleure harmonisation du fonctionnement des services.

La nouvelle CDC MEDOC ATLANTIQUE ainsi constituée, sur un vaste territoire géographique (14 communes), a néanmoins dû conserver deux antennes, pour une meilleure proximité des services au public.

Les découpages de territoire couvert par chacune des antennes, reprennent les secteurs des territoires NORD (11 communes) et SUD (3 communes).

Cependant pour une meilleure identification du service, l'antenne administrative principale du RELAIS PETITE ENFANCE se situe sur la commune de SOULAC SUR MER au nord du territoire, et une annexe également plus au sud, sur la commune de CARCANS.

Une des caractéristiques de ce service réside dans son itinérance, pour davantage de proximité auprès des familles et des professionnelles.

Les conditions d'exercice sur le précédent projet de fonctionnement s'étaient révélées complexe à coordonner pour un accueil de qualité, il nous a donc été demandé de réduire le nombre de locaux d'implantation, afin d'améliorer la mise en place de site d'accueil du public.

Un travail de coordination avec 6 communes, a permis la mise en place de convention permettant la mise à disposition de salles mutualisées, mais avec des engagements mutuels pour favoriser l'aménagement, l'installation, le stockage du matériel et mobilier propre au Relais.

Par ailleurs, l'occupation des salles par des jeunes enfants de moins de 3 ans oblige à un entretien régulier et efficace des sols et bâtiments ; de ce fait, les frais engagés par les communes sont pris en charge par la CDC MA sur présentation de factures, validées par les différentes parties.

Au niveau de l'antenne de Soulac

Les animations et permanences se déroulent dorénavant dans des salles sur les communes de Soulac sur mer, Grayan et l'hôpital, Vendays -Montalivet.

L'amélioration de la qualité de l'accueil dans les locaux est en réflexion et, une amorce de mise en œuvre est en cours :

Sur la commune de SOULAC, la rénovation du local actuel, situé au 1 bis rue Foch, devrait favoriser l'occupation d'un espace plus vaste, dédié, adapté aux jeunes enfants, en particulier les 0 – 3 ans dans l'acquisition des différentes étapes de la motricité.

Ce chantier nécessite des travaux importants de restructuration du bâtiment, avec un budget prévisionnel dédié, mais aussi une fermeture du service pendant plusieurs mois.

Une solution temporaire sera organisée pour ne pas interrompre les activités du service dès le démarrage des travaux programmés fin 2022 pour améliorer les espaces RPE d'ateliers collectifs.

Cet agrandissement devrait permettre également d'accueillir un nouveau service Enfance sur la commune : le LAEP « la bulle d'ALICE ».

Sur la commune de GRAYAN, les espaces dévolus au déroulement au service restent adéquats depuis la création du service sur le territoire nord ; la situation géographique centrale sur le nord du territoire, au centre de la commune, proche de la bibliothèque et d'un parc avec aire de jeux renforce l'optimisation du site. Le grand bémol de ce lieu se confirme au fil des années : l'escalier d'accès au 1er étage. Une réflexion est en cours avec la commune, pour éventuellement déplacer le service vers une autre local avec salle dédiée.

Sur la commune de VENDAYS, l'actuelle implantation a permis de trouver un rythme de fonctionnement cohérent pour l'exercice des différentes missions du service : animations collectives, entretiens individuels, réunions professionnelles en soirée. L'aménagement et l'équipement des locaux sont cohérents par rapport à la qualité de l'accueil des tout-petits. L'intégration du RPE dans la résidence pourrait permettre de développer des actions supplémentaires pour toutes les générations.

Sur la partie NORD du territoire, les modes de vie professionnels et personnels amènent les habitants à intégrer au quotidien des impératifs et obligations de mobilité et déplacements. Les assistantes maternelles se déplacent de ce fait en voiture, sur les différents lieux proposés par le service, en fonction de leur emploi du temps hebdomadaire.

L'accueil dans les différents sites tend vers une amélioration globale des implantations, il reste malgré tout mal identifié au niveau formel, sans outils de repérage tels que des panneaux de signalisation. Des efforts ont été réalisés dans la coordination des mutualisations de locaux ; la vigilance est toujours de mise en ce qui concerne l'entretien spécifique pour l'accueil des moins de 3 ans et leurs spécificités de déplacements.

Les temps de déplacements et de logistique d'installation trop importants encore, sont à améliorer. La crise sanitaire a bouleversé les fonctionnements de chaque lieu, les impératifs de nettoyage et désinfection ont amené les responsables à remplir des tâches indispensables mais chronophages, au regard de leur cœur de métier.

Au niveau de l'antenne de Carcans : Les usages de mobilité et déplacements sont différents, compte-tenu des services plus diversifiés propres à chaque commune.

Sur la commune d'HOURTIN, une salle provisoire à Hourtin Port depuis le COVID, est destinée à l'accueil des matinées d'éveil.

Les problèmes récurrents préalables d'entretien du sol et d'utilisation des espaces utilisées en périscolaire et avec du matériel de jeux pour des enfants plus âgés, compliquaient déjà la mutualisation des salles dans l'ALSH. L'implantation actuelle est en réflexion pour le service ; en effet la pièce de dimension moyenne, doit être installée à chaque animation, elle est éloignée du centre pour les assistantes maternelles qui se déplacent en poussette principalement sur cette commune. La fréquentation diminue les animations sont très souvent annulées la veille, faute d'inscriptions préalables.

Les Assmats restent dans la grande majorité des cas, sur le lieu d'habitation pour la fréquentation des accueils. Il y a donc peu de mobilité. Le service assiste à une forte baisse de fréquentation des matinées d'éveil, contraignant le relais à annuler de nombreux temps. Ce lieu d'implantation sera à questionner pour la reprise des accueils en septembre 2022.

Sur la commune de CARCANS, le changement de salle vers ENAVANS a permis d'installer le service dans une meilleure qualité d'accueil, au niveau de l'espace et des conditions de stockage du matériel dédié. Des ateliers différents, comme la « bougeothèque » peuvent se mettre en place au vue des dimensions de la salle.

Depuis la crise, les permanences individuelles se font dans la majorité des cas au sein de l'annexe de la CC médoc Atlantique à Carcans. Les familles se déplacent assez facilement. L'itinérance des permanences individuelles est en baisse, favorisant un travail de meilleure qualité pour le service. Si besoin, le service a les moyens (réservation de salle dans d'autres communes par exemple) de se rendre à Lacanau ou à Hourtin si besoin.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

La création d'un poste de coordinatrice a permis de structurer un véritable service ENFANCE ET JEUNESSE. Des actions ont été développées, la communication autour du service s'est améliorée, les partenariats également. Après prise en compte des besoins des familles, les études ont étayé la création d'un nouveau service LAEP.

En 2019, les professionnelles du territoire ont connu une baisse de leur activité, et de ce fait, la fréquentation des actions de service s'est trouvée impactée ; Les interventions auprès des professionnelles se sont concentrées sur du soutien pendant l'attente de contact pour certaines. Les données démographiques enregistrent d'ailleurs une baisse de la natalité.

Mais la période de crise sanitaire a bouleversé les modes d'organisation. La fermeture des lieux a renforcé les entretiens individuels auprès des assistantes maternelles avec des nouveaux outils. Des nouveaux modes de travail sont apparus pour les familles également, les amenant à inventer des nouvelles configurations familiales et parfois des déménagements pour être en cohérence avec des nouvelles valeurs existentielles.

On assiste depuis la fin de l'année, à des arrivées de nouvelles familles, après des expériences de possibilité de télétravail ou autre organisation logistique, qui privilégient une implantation plus rurale dans le nord du territoire, ou une vie en péri-urbain de la métropole bordelaise, pour les villes du sud du territoire.

Or on observe simultanément une baisse des professionnelles en activité ; plusieurs raisons à ce constat : reconversion, santé, retraite.

La pénurie de professionnelles oblige donc à repenser les solutions, en termes de mode d'accueil :

2 projets de pôle enfance sur le nord du territoire sont en cours, avec création de structure collectives.

Des démarches, sont entreprises auprès de la PMI et du Conseil Départemental pour mener une campagne de promotion du métier, en favorisant la proximité des formations et un meilleur éclairage sur les compétences des métiers des professionnels.

Le développement économique de la CDC MEDOC ATLANTIQUE impliquerait la création de services concomitants à l'arrivée de nouveaux habitants.

Enfin, la rénovation des différents locaux mis à disposition par les communes permettrait d'assurer le service d'une cohérence de qualité.

Des meilleurs outils de communication, identification, installations pérennes pour des locaux dédiés constitueraient les enjeux du RPE pour demain.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

La politique enfance jeunesse intercommunale :

Recrutement d'une coordinatrice enfance jeunesse : La Communauté de Communes Médoc Atlantique, au titre de la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire » a recruté une coordinatrice enfance jeunesse en avril 2018, suite à la délibération du 09 novembre 2017. La coordinatrice a pour mission de :

- Coordonner et développer les actions relatives à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sous l'ancien périmètre de la Pointe du Médoc.
- Favoriser la coordination entre les équipes techniques et les élus du territoire
- Accompagner les élus dans la mise en place des différents projets, et dans le cadre de la convention territoriale globale.
- Coordonner les énergies créatrices du territoire dispensées compte tenu de l'étendue et de la diversité du territoire.

Le 01 août 2019, les élus ont voté la *création d'une enveloppe enfance jeunesse* plafonnée à 20000€ par an pour soutenir la politique petite enfance, enfance et jeunesse du territoire. Trois axes ont été déterminés à savoir, le transport collectif, les temps professionnels, et des projets fédérateurs. Cette enveloppe permet de créer du lien notamment entre les différents acteurs (structures municipales, intercommunales, associations locales) pour des activités à destination des enfants et des jeunes, et des professionnels exerçant dans ces structures. Nous pouvons noter par exemple la visite du phare de Cordouan pour des centres de loisirs mais aussi une sensibilisation sur la thématique du Handicap de plusieurs animateurs de centres de loisirs avec l'association Médoc Enfance Handicap.

Structuration du service du Relais Petite Enfance (RPE) :

Le recrutement de la coordinatrice a permis de structurer le service enfance jeunesse ; elle assure désormais la responsabilité du service enfance jeunesse dont le RPE, notamment en termes de communication, lui donnant ainsi plus de visibilité, afin de repositionner la qualité de l'accueil et la prise en compte des besoins des enfants, au centre des préoccupations.

La rénovation de bâtiments communaux est envisagée à partir du 2eme semestre 2022.

Dans le précédent projet de fonctionnement, le RPE avait dû réduire l'itinérance sur certaines communes, notamment sur l'antenne de SOULAC, afin de privilégier des animations, sur les lieux les plus adaptés. La CAF, en soutien, avait réduit de ce fait la période d'agrément, conduisant les élus à une réflexion sur les conditions optimales dans les locaux mutualisés, mis à disposition.

Des rénovations de bâtiments communaux s'annoncent, pour le local actuel du RPE de SOULAC (début des travaux septembre 2022), ainsi que sous condition, pour un local communal à ST VIVIEN DE MEDOC (septembre 2023).

Les rénovations de ces locaux permettront d'améliorer l'aménagement des espaces d'accueil des groupes, en particulier d'enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'adultes référents, dans le cadre des ateliers du RPE, mais aussi dans les propositions de permanences d'un nouveau service LAEP itinérant, sur la CDC.

Une mutualisation des locaux ainsi dédiés sera envisageable, afin de développer des actions et thématiques en lien avec les 1000 premiers jours et accompagnement à la parentalité.

Ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent itinérant (LAEP) : Depuis le 29 juillet 2021, les élus de la CDC ont validé la création d'un LAEP itinérant. Ce service répond à un réel besoin des familles puisque depuis le 28 février 2022, date de son ouverture au public, les temps d'accueils ont été largement fréquentés par de nombreuses familles, dont beaucoup sont inconnues du RPE.

Ce lieu s'insère dans le projet éducatif du service enfance jeunesse et complète, en plus des nouvelles missions du RPE, l'axe d'intervention de la politique intercommunale de ce service qui vise à développer des actions à destination des familles.

Un diagnostic Petite Enfance du territoire : Le jeudi 10 décembre 2020, les élus ont validé la réalisation d'études de pôles petite enfance pour le nord du territoire, plus particulièrement à Soulac-Sur-Mer et Vendays-Montalivet.

Ces études ont permis de réaliser un portrait de territoire avec un focus sur l'évolution démographique des 0-3 ans, une étude de besoins et des préconisations.

L'idée, est d'inclure les services du RPE et de LAEP dans ce projet, au sein de pôle petite enfance avec des locaux dédiés aux 2 services.

Une Convention Territoriale Globale (CTG) : La Convention Territoriale Globale initiée par la CAF (remplaçant le contrat enfance jeunesse) est en cours d'élaboration à l'échelle intercommunale.

Sa signature prévue en juin 2023 permettra de dégager des axes de travail à l'échelle intercommunale.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Commission Enfance Jeunesse : Le RPE participe aux commissions enfance jeunesse de la Communauté de Communes ainsi qu'aux différents groupes de travail afin d'apporter son expertise et ses réflexions pour contribuer au développement de la politique petite enfance du territoire.

Comité de Pilotage (COPIL) du RPE : Les élus ont validé, en 2019, la création d'un COPIL du RPE pour accompagner la réflexion et assurer le suivi de ce service. Les contraintes sanitaires et organisationnelles du service enfance jeunesse, n'ont pas permis la tenue de ce comité de pilotage à l'heure actuelle.

Commission d'attribution des places des multi-accueils : Pour la première fois, le RPE a participé à la commission d'attribution des places pour les multi-accueils de Lacanau-Ville et de Lacanau-Océan. En tant que service de référence aux familles, le RPE a ainsi toute sa place au sein de cette commission. En effet, le RPE peut aider à la décision quand il a connaissance par exemple de difficultés rencontrées par certaines familles à trouver un mode d'accueil en fonction de leur contrainte.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

L'organisation des ateliers d'éveil proposés par le RPE doit avoir lieu en recherchant la complémentarité et la collaboration avec les structures existantes.

Pour se faire, le RPE développe des partenariats avec les autres équipements de son territoire depuis quelques années déjà.

Les partenariats déjà engagés sont les suivants :

- **Les médiathèques et bibliothèques du territoire** (de Lacanau, de Carcans, de Vendays-Montalivet, de Grayan-et-l'hôpital et du Verdon-Sur-Mer) participent activement à la semaine des BB lecteurs initiée par le RPE depuis 9 ans maintenant. Elles ouvrent leurs portes aux assistantes maternelles, aux enfants et aux familles pour cet événement spécial autour du plaisir de lire, de raconter, d'écouter.
Des actions autour de l'éveil culturel y sont proposées (temps de lectures en matinée, spectacles jeunes enfants, intervention de conteuses). Ce travail de partenariat permet d'avoir une meilleure connaissance des métiers de chacun, de pouvoir partager ses compétences et de s'enrichir des compétences de chacun.
Cette action est une action phare du RPE.
- **Deux librairies indépendantes** (la librairie de Corine à Soulac-Sur-Mer et la librairie Luluberlie à Hourtin) sont également parties prenantes de la semaine des BB lecteurs. Elles mettent en place une présentation spéciale « Edition des BB LECTEURS » en vitrine de leur librairie, avec une sélection d'albums, afin de valoriser cette action culturelle.
- **Les temps passerelles avec des écoles maternelles du territoire** (classes de PS de Lacanau-Ville, de Carcans, de Hourtin, de Vensac pour le RPI TGV, de Soulac, de Queyrac pour le RPI de Jau/Queyrac), qui accueillent les enfants avec leurs assistantes maternelles pour des temps de familiarisation.
Dans le cadre de cette familiarisation des enfants, avec ce futur nouvel espace que constitue l'école, elles peuvent ainsi accompagner les enfants dans la classe, y rester pour une découverte en toute sécurité affective, qui permet une découverte de qualité, pour une préparation de séparation à venir, en septembre.
- **Maison de la prévention de LESPARRÉ MEDOC** : des contacts sont mis en place et transmissions d'informations pour des ateliers organisés par ce service pour les jeunes familles sont diffusés.
- **Des établissements d'enseignements** : Lycée professionnel O. REDON de PAUILLAC/MFR de LESPARRÉ/Université de psychologie BORDEAUX : l'accueil régulier de stagiaires chaque année, pour des périodes et découvertes différentes axées sur l'approche des différentes postures professionnelles mises en jeu, dans les métiers de la petite enfance, niveau BAC et LICENCE.
- **Le pôle territorial, MDSI et services de PMI** du secteur de LESPARRÉ/PAUILLAC/CASTELNAU, pour des partenariats institutionnels dans le cadre des missions de soutien aux assistantes maternelles et familles, et réunion de pré-agrément pour les candidates à l'agrément, délocalisation du forum départemental.
- **Le LAEP**, nouveau service en direction des familles, ouverture récente, développement du partenariat à travailler pour par exemple, l'organisation de conférence parentalité par exemple.
- **Des temps de rencontre avec les directrices des multi-accueils** sont effectués afin de faire le point sur l'offre et la demande des familles. Ce partenariat avec les multi-accueils est à développer notamment en termes de passerelles.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Nombre d'enfants de moins de 3 ans et de 3 à 6 ans et leur situation au regard de l'accueil données 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • 535 enfants de moins de 3 ans • 554 enfants de 3 à 6 ans • 78 places agréées en EAJE et micro-crèche • 233 enfants accueillis par une assistante maternelle (203 en 2017) 	<p>Actuellement, le service recense un plein emploi chez les assistantes maternelles.</p> <p>Et parallèlement, une augmentation de la demande des familles.</p>

ACTION(S) ENVISAGÉ(E) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mise en place de permanences téléphoniques et d'entretiens individuels sur rendez-vous - Création de fiches d'information recensant les modes d'accueil du territoire	-Un lieu pour recevoir en entretien individuel sur rendez-vous dans chaque commune d'accueil du RPE -Communiquer la liste des assistantes maternelles envoyée par les PMI de secteur -Communiquer les coordonnées des multi accueils	Permettre à chaque famille qui sollicite le RPE de trouver un mode d'accueil pour leur enfant	-Chaque jour d'ouverture du RPE -2023	Faire un point tous les 2 mois avec les familles pour savoir si elles ont trouvé un mode d'accueil pour leurs enfants
2	Actualisation de la page RPE sur le site internet de la CC Médoc Atlantique recensant les différents modes d'accueil + lien CAF	Accès au site de la CC médoc Atlantique + lien partenaires	-Augmentation des demandes d'information -Faciliter l'information en temps réels des familles	Chaque jour d'ouverture du RPE	Nombre de connexions sur le site pour la page RPE

3	<p>Communiquer sur les missions du service à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renouvellement et la diffusion des plaquettes d'information - l'actualisation régulière du site internet communautaire - la visibilité et le repérage du service auprès de l'ensemble des communes du territoire et des services/structures susceptibles d'orienter vers le RPE - création d'une nouvelle plaquette d'information 	<p>Diffusion de plaquettes et informations directes et indirectes</p> <p>Nouvelle Plaquette à représenter auprès des mairies et partenaires</p> <p>Intégration dans le site internet communautaire</p> <p>Rencontres régulières des partenaires, des mairies pour informer sur les missions du service.</p> <p>Articles réguliers dans les bulletins municipaux et dans la presse locale</p>	<p>Augmentation des demandes d'information, suite à une orientation partenaire ou non</p> <p>Connaissance du RPE par l'ensemble des professionnels recevant des familles recherchant un mode d'accueil</p>	<p>Chaque jour d'ouverture du RPE</p> <p>-2023</p>	<p>Demander aux familles sollicitant le Ram où elles ont eu connaissance de la structure</p> <p>Nombre d'articles parus</p> <p>Nombre de rencontres avec les professionnels de la petite enfance et médicale</p>
4	<p>Repérer les assistantes maternelles en exercice et connaître leur disponibilité en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les contactant directement - leur demandant de remplir une fiche de suivi 	<p>Contact téléphonique</p> <p>Envoi de fiche de suivi par mail, par courrier ou remise en main propre auprès des assistantes maternelles</p>	<p>Améliorer la mise en relation de l'offre et de la demande</p> <p>Faciliter la recherche d'une assistante maternelle disponible pour les familles</p>	<p>Actualisation régulière des fiches de suivi (2 fois par an)</p> <p>Contact téléphonique régulier</p>	<p>Nombre de fiches de suivi transmises</p> <p>Nombre de fiches de suivi renseignées</p> <p>Taux d'activité des assistantes maternelles</p> <p>Taux de satisfaction des familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant</p>
5	<p>Travailler à la création de nouveaux partenariats et continuer les partenariats existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - participations aux actions communales d'information aux habitants (accueil des nouveaux 	<p>Rencontre avec les services associés</p>	<p>Diversifier les façons de communiquer</p> <p>Augmentation des demandes d'informations</p>	<p>2023 et chaque année</p>	<p>Nombre de rencontre avec les partenaires</p> <p>Nombre d'action d'information</p> <p>Nombre de familles renseignées</p>

arrivants, Carcans fête la famille, etc) -PMI -Multi-accueil -Service du LAEP				
---	--	--	--	--

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>-Peu d'information en retour sur l'offre de service de monenfant.fr effectué par le Relais lors des contacts des parents</p> <p>-Site inconnu de la plupart des familles</p> <p>-Méconnaissance de la démarche d'information et d'inscription mais aussi de l'offre de service par les familles.</p>	<p>Le Relais n'oriente pas vers la recherche d'assistantes maternelles disponibles sur le site monenfant.fr car elles ne sont, à ce jour, pas toutes référencées sur le site.</p> <p>Le RPE n'est pas à ce jour habilité par la CAF pour être « lieu d'information aux familles » par le biais du site internet monenfant.fr.</p> <p>Une habilitation est à envisager afin d'être mieux repéré par les familles mais aussi de pouvoir les informer au mieux dans leur recherche de mode d'accueil.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p>Informers les familles lors des entretiens et dans les envois de mails et les inciter à consulter le site monenfant.fr</p> <p>-création d'un document qui informe l'offre de service globale de monenfant.fr</p>	-Accès à l'outil informatique	<p>-Meilleure connaissance de l'offre de service de monenfant.fr</p> <p>-Rapidité du service rendu et satisfaction</p>	<p>-A chaque rencontre de familles</p> <p>-2024 pour la création d'outils</p>	Nombre de familles utilisatrices du service monenfant.fr
2	Demander l'habilitation au LINF auprès de la CAF et répondre aux demandes en ligne	Contact CAF Outil informatique et connexion	<p>-Simplification de la recherche pour les familles</p> <p>-Service mieux repéré par les partenaires</p>	Janvier 2023	<p>Nombre de demande des familles</p> <p>Nombre d'orientation des partenaires en informel</p>

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Le relais ne souhaite pas s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>-Les familles contactent le RPE (après orientation ou pas des partenaires existants) par téléphone ou par mail pour obtenir la liste des professionnels.</p> <p>-Début 2022, le service du RPE observe une pénurie de professionnels sur l'ensemble de la Communauté de Communes. En 4 ans, 32 assistantes maternelles en moins en exercice sur les 14 communes.</p> <p>-Depuis 2021, le service reçoit des appels de nouveaux arrivants sur le territoire avec des jeunes enfants. 128 familles différentes en 2021 ont sollicité le service principalement pour une recherche de mode d'accueil. Le service observe une augmentation du nombre de familles qui ne trouvent pas une solution d'accueil. (retour des familles).</p> <p>La crise sanitaire liée à la COVID a exacerbé les difficultés de recherche. Malgré les possibilités d'augmentation de place chez les professionnelles ; la gestion des recommandations sanitaires a perturbé massivement les conditions de mise en place des 1eres entretiens, 1eres visites des domiciles des professionnels par les familles, des adaptations /séparations quel que soit l'âge des enfants. Une forte charge émotionnelle s'est installée pour tous, génératrice d'anxiétés, de suspicion, de contrôle accru et injustifié, associée à une confusion des rôles.</p> <p>Les 2 antennes du RPE, ont contribué à transmettre les informations, et recommandations de cette période inédite. Pendant la fermeture temporaire des animations en groupe, le RPE a composé un PADLET, outil de communication à destination des familles et des professionnels ; il a permis</p>	<p>-Difficulté d'actualisation de la liste des professionnels transmise par le Conseil Départemental ;</p> <p>- Forte baisse du nombre de professionnels liés à des cessations d'activité (maladie professionnelle, reconversion professionnelle, retraite) mais aussi à une baisse des candidates à l'agrément.</p> <p>-Sur le Sud de la CdC (Lacanau Carcans Hourtin), certaines familles ont dû élargir leur territoire de recherche vers des communes extérieures. Cet élargissement est une nouvelle contrainte. En 2019, la recherche s'effectuait sur la commune du domicile. Depuis 2021, la recherche est élargie sur le trajet domicile-professionnel des familles.</p> <p>-Sur le Nord de la CdC (11 communes), malgré l'élargissement du territoire de recherche, le service relate des difficultés dans la recherche de places d'accueil, quel que soit la commune, majorée par l'absence de solution alternative d'accueil collectif. Ce constat induirait des accueils non officiels, c'est-à-dire une régression en termes de structuration de l'offre par le service du RPE.</p> <p>Sur cette partie du territoire, les stratégies de recherche sont déjà proposées depuis plusieurs années, sur les 2 trajets des parents, domicile et professionnel.</p> <p>-La diminution des places disponibles chez les professionnels engendre des difficultés supplémentaires pour les familles lors des remplacements pendant les congés, les départs en formation.</p> <p>-Cette difficulté est majorée pour les familles recherchant une solution d'accueil pendant la période liée à la saisonnalité du territoire.</p> <p>Le lien ainsi créé, en supplément des contacts téléphoniques et mail a permis d'aménager une continuité de service auprès des familles. Cette période de tensions a mis en évidence la nécessité de relations de proximité avec les besoins des familles du territoire. L'organisation de conférences s'est mise en place et des regroupements autour des</p>

de faire circuler, aussi bien des informations juridiques, et contractuelles que des ateliers ou des petites vidéos sur le quotidien de la parentalité.	thématiques relatives à l'accompagnement à la parentalité ainsi qu'au développement de l'enfant au cours des 1ers années. Le constat de l'absence de lieux ressources pour les familles, a accéléré la mise en place d'un nouveau service auprès de toutes les familles. Les retours et observations des 2 antennes du RPE ont confirmé la création essentielle de ce LAEP, lieu en itinérance sur la CDC.
---	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	-Proposer des permanences téléphoniques, et sur rendez-vous : transmission des listes des assistantes maternelles / échange sur les besoins des familles accompagnement quand il y a un besoin spécifique. / informations sur les prestations CAF/MSA. - et accompagner dans une recherche spécifique sur la base de critères objectifs (horaires d'accueil, accueil périscolaire, localisation, accueil d'enfants en situation de handicap, etc)	-Lieu confidentiel, lieu de rendez-vous, outil informatique.	-Permettre à chaque famille qui sollicite le RPE de trouver une assistante maternelle correspondant à leurs attentes.	-Chaque jour d'ouverture du RPE	-Faire un point tous les 2 mois avec les familles pour savoir si elles ont trouvé un mode d'accueil pour leurs enfants
2	-Travailler avec le service de PMI pour avoir une liste d'assistante maternelle la plus à jour possible	-Contact régulier avec les secrétariats de PMI, et les puéricultrices de secteur.	-Validité des informations. -Efficacité des transmissions	-Tous les 6 mois	-Nombre de contact avec la PMI
3	Repérer les assistantes maternelles en exercice et connaître leur disponibilité en : -les contactant directement -leur demandant de remplir une fiche de suivi	Contacts téléphoniques Envoi de fiche de suivi par mail, par courrier ou remise en main propre auprès des assistantes maternelles	Améliorer la mise en relation de l'offre et de la demande Faciliter la recherche d'une assistante maternelle disponible pour les familles	Actualisation régulière des fiches de suivi (2 fois par an) Contact téléphonique régulier	Nombre de fiches de suivi transmises Nombre de fiches de suivi renseignées Taux d'activité des assistantes maternelles

					Taux de satisfaction des familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant
4	Développer une réflexion avec les services de l'urbanisme et du développement économique notamment, afin d'anticiper les besoins d'accueil sur l'ensemble du territoire	Participer aux groupes de travail	Adapter l'offre d'accueil sur le territoire Anticiper les besoins d'accueil	2023 et chaque année	Nombre Nombre de nouveaux professionnels sur le territoire Nombre de familles satisfaites

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>-les 2 antennes du RPE sont à disposition des familles afin de prendre connaissance des informations de 1ers contacts et relations avec les assistantes maternelles.</p> <p>-Des rendez-vous principalement individuels et téléphoniques, sont proposés afin de présenter les formalisations des contrats d'accueil et de travail dans les 1^{ers} niveaux juridiques.</p> <p>- On note une Complexité de l'application de la CCN, et des contractualisations dans le cadre des informations juridiques de 1^{er} niveau.</p> <p>-le droit à la formation est un droit de tout salarié, en particulier de l'assistante maternelle, à ce titre les modalités doivent être présentées et expliquées aux parents employeurs.</p>	<p>-Il n'existe pas d'obligation de consultation du service pour le démarrage de la contractualisation.</p> <p>Des problèmes liés à la découverte du statut de particulier - employeur et du salarié du particulier employeur, avec ses droits et devoirs, apparaissent en cours de contrat, ou en fin de relation contractuelle, lors des ruptures parfois conflictuelles,</p> <p>les contractualisations seraient différentes dans les cas où une connaissance des règles et conventions collectives aurait été transmises en amont aux 2 parties.</p> <p>-Nouvelle convention collective applicable depuis le 01/01/22 ; Une orientation vers des partenaires extérieurs est nécessaire en cas de conflits</p> <p>-on constate, moins de questionnements de la part des assistantes maternelles concernant le juridique mais plus de questionnements des familles après la signature de contrat.</p> <p>Des réunions d'informations sont nécessaires pour une nouvelle compréhension des règles de droit en vigueur.</p> <p>Le droit à la formation continue des assistantes maternelles est méconnu par beaucoup de parents employeurs, d'où la nécessité de les informer de leurs droits et devoirs.</p>

<p>Une organisation de formations sur le territoire Médoc en regroupement avec les 4 autres RPE du Médoc, permet une proximité des sessions de formation continue.</p> <p>Nombre de professionnels partis en formation en 2021 = 7 sur le SUD et 6 sur le NORD soit 13 AM</p>	<p>La formation est un bonus de compétences et connaissances pour la professionnelle qui s'y engage, et par là même pour la famille qui en bénéficie.</p> <p>-Peu d'assistantes maternelles en activité partent en formation Quand elles partent, les formations ont lieu la plupart du temps en semaine sur un temps professionnel, ce qui peut être problématique dans la situation actuelle, faute de remplaçant, en particulier depuis 2021.</p>
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p>Par le biais des rendez-vous individuels et des permanences téléphoniques, transmettre une information d'ordre général sur les droits et les obligations (obligation de rédiger un contrat de travail, existence d'une convention collective, etc), et orienter vers les services compétents comme la DREETS, Pajemploi, etc</p> <p>- Création de fiches techniques et mémento des adressés utiles à retravailler</p>	<p>-Permanences téléphoniques, entretiens sur RDV dans chaque commune</p> <p>- Mise à jour régulière d'un mémento adresses utiles</p> <p>Abonnement à des revues spécialisées (l'assmat)</p> <p>Participation des animatrices RPE aux journées CAF (informations juridiques)</p> <p>Projet de prestataire de service prenant en charge la partie administrative et comptabilité : calcul des rémunérations, bulletins de salaire, etc. (cf. expérience sur d'autres départements)</p>	<p>Les familles se positionnent en tant qu'employeur vis-à-vis de leur employée</p> <p>Chaque famille qui sollicite le RAM accède à une information lui permettant d'assurer sa fonction d'employeur</p> <p>Simplification des démarches et meilleures relations contractuelles afin de prioriser les questions relatives au quotidien de l'enfant</p>	<p>A chaque contact, entretien avec une famille</p> <p>Une soirée juridique à thème par an</p> <p>Abonnement au magazine « Assmat » renouvelé chaque année</p> <p>Participation à chaque journée CAF des responsables RPE</p>	<p>Nombre de contacts et d'entretiens avec les familles</p> <p>Typologie des demandes des familles</p> <p>Inscriptions aux journées CAF</p> <p>Abonnement « Assmat » budgétisé chaque année</p> <p>Soirée à thème avec un juriste budgétisée chaque année</p>

2	<p>Sensibiliser les parents employeurs sur l'importance que les salariés s'inscrivent dans une démarche de formation professionnelle continue</p> <p>- création de fiches techniques d'information sur le départ en formation, les conséquences, et la plus-value.</p> <p>-Création d'un listing recensant les assistants maternels disponibles pour un accueil occasionnel spécial départ en formation</p>	<p>-Envoi de documents relatifs à la formation continue des assistantes maternelles par mail à transmettre aux familles</p>	<p>-Augmentation d'inscriptions aux formations</p> <p>-Objectif pour un accueil accueillant et professionnel</p>	2023 et à chaque rendez-vous famille	<p>-Transmission aux familles</p> <p>-Nombre de départ en formation</p>
3	<p>Sensibiliser les parents sur l'importance de formuler leurs attentes au niveau de l'accueil de leur enfant</p>	<p>-Lors des rendez-vous individuels</p> <p>-distribution de la charte d'accueil du jeune enfant</p> <p>-distribution de guides de bonnes relations</p>	<p>-Meilleur positionnement des parents par rapport à leurs besoins</p>	Lors de chaque rendez-vous	<p>-Diminution de rendez-vous ou d'appels téléphoniques pour réguler les conflits entre les 2 parties.</p>

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>En 2021, 51 assistantes maternelles différentes ont bénéficié de renseignements individuels. En grande majorité, les motifs principaux de contacts portent sur les conditions d'exercice, les contrats de travail et les formations dans le cadre de la formation continue.</p> <p>Le soutien professionnel devient également présent dans les échanges, notamment depuis le début de la crise sanitaire.</p>	<p>Le service constate une hausse d'assistantes maternelles ayant recours à des plateformes payantes les accompagnants dans la gestion de leur contrat.</p> <p>Cependant, des questions subsistent de leur part mais aussi des familles, car dans certains cas ces plateformes ne respectent pas la législation.</p> <p>La communication des informations réglementaires sera à envisager par le relais (parent employeur et assistant maternel), à intégrer peut-être dans le journal d'information du Relais (prévu dans la mission renforcée).</p>

Au niveau du RPE, les rares nouvelles assistantes maternelles ont toutes contacté le service pour des questions liées à l'agrément, au projet, aux droits et devoirs dans l'exercice de leur fonction	Le service est bien repéré par les nouvelles candidates. Cependant, le service devra mettre à jour les nouvelles réglementations (agrément, condition d'exercice, nouvelle convention collective), afin d'être le plus efficient possible.
---	--

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA NOUVELLE PÉRIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Délivrer des informations nécessaires sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel et sur les évolutions possibles	Délivrance des fiches métier monenfant.fr Création de fiches techniques	Meilleure connaissance du cadre d'exercice	Lors de chaque demande	Nombres de demandes et/ou consultation
2	Informers les candidates sur les conditions d'accès à l'exercice du métier d'assistante maternelle mais aussi sur les ressources du territoire en termes de services et d'équipements disponibles	-Lors des rendez-vous individuels -Lors des réunions pré-agrément en partenariat avec la PMI	Informers les candidates sur les conditions d'accès à l'exercice du métier d'assistante maternelle mais aussi sur les ressources du territoire en termes de services et d'équipements disponibles	-Lors des rendez-vous individuels -Lors des réunions pré-agrément en partenariat avec la PMI	Informers les candidates sur les conditions d'accès à l'exercice du métier d'assistante maternelle mais aussi sur les ressources du territoire en termes de services et d'équipements disponibles
3	Transmettre une information d'ordre général sur les droits et les obligations (obligation de rédiger un contrat de travail, existence d'une convention collective, etc), et Orienter vers les services compétents comme la DREETS, PAJEMPLOI, etc. si nécessaire.	Par le biais des rendez-vous individuels et des permanences téléphoniques,	Meilleure connaissance du cadre juridique	Lors de chaque questionnaire	Nombre de contact Nombre d'information transmise

- **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>La Réglementation a évolué en septembre 2021 imposant aux professionnelles de s'inscrire sur le site monenfant.fr, afin de renseigner leurs disponibilités.</p> <p>L'article D .214-9 du Casf en vigueur demande aux RPE d'assister les assistants maternelles dans l'accomplissement de cette procédure.</p> <p>Plusieurs étapes ont été nécessaires au service numérique de la CAF pour la mise en service opérationnel de la plate-forme nationale.</p>	<p>Démarche numérique nouvelle, difficile à appréhender pour certaines professionnelles.</p> <p>Problème de réseau et de connexions.</p> <p>Elles ne sont pas toutes référencées actuellement.</p> <p>Un recensement des professionnelles inscrites est en cours par le RPE.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Etablir un recensement des professionnelles non inscrites sur le site et repérer les difficultés d'inscription	Accès au site Demande aux assistantes maternelles	Meilleure visibilité des professionnelles	Chaque année	Nombre de professionnelles référencées
2	Accompagner les assistantes maternelles dans l'appropriation et l'utilisation du site pour la mise en ligne de leur profil et de leurs disponibilités et orienter vers la CAF si des difficultés subsistent.	Proposition de rendez-vous Orientation vers la CAF	Inscription de l'ensemble des assistantes maternelles en exercice	Chaque année	Nombre de professionnelles référencées

- **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>-Des temps d'écoute et d'échange sont organisés régulièrement sur les 2 antennes du RPE. Les thématiques abordées sont diverses, autour des problématiques des rythmes de l'enfant, des émotions, du sommeil de la</p>	<p>La mobilisation des professionnelles du sud du territoire est plus difficile, les habitudes de déplacements sont différents du nord du territoire.</p> <p>La participation des professionnelles est variable ;</p>

<p>motricité, du développement de l'enfant, l'observation professionnelle.</p> <p>-l'éveil culturel est une thématique approfondit chaque année : autour de chant, de la musique, des comptines, du plaisir de lire ;</p> <p>= des soirées autour de thématiques du « prendre soin de soi pour prendre soin des autres », et groupes de paroles, du questionnement des pratiques professionnelles, ont été maintenues pendant la période sensible.</p> <p>-Diminution de la participation depuis la période de crise sanitaire, confinements et recommandations de protection, attestant de l'isolement et difficultés psychologiques inhérentes à la situation.</p> <p>-Reprise progressive de regroupement avec une participation active du service de la CDC, dans des salles mutualisées du territoire : Dans l'organisation de la retransmission du forum départemental/Dans l'organisation de conférences avec intervenants (ex :H.JUNIER)</p>	<p>Aménagement des horaires et le nombre de participants, avec les recommandations en vigueur, malgré les horaires de couvre-feu.</p> <p>Nombre de participantes a connu une chute puis une reprise en groupe plus restreint mais pour aborder des situations complexes et conflictuelles, en confiance.</p> <p>Les sujets et situations abordés par certaines professionnelles ont permis de cerner les difficultés et angoisses vécues au cours de ces quelques années.</p> <p>Il est donc envisagé de développer ces regroupements en soirée, sous divers formats.</p>
--	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	S'informer, sortir de l'isolement : pérennisation des temps de thématiques professionnelles	Recherches Intervenants Propositions de thématiques et partenariat avec les multi-accueils.	Disponibilités des participantes, enrichissement des pratiques, des connaissances du développement de l'enfant, Gestion des émotions	Chaque année	Nombres participantes
2	développer le savoir-faire des assistantes maternelles : pérennisation des	Interventions de psychologue	Amélioration de l'accueil de l'enfant	Chaque année	Nombres participants

	temps d'échanges et d'analyses de pratiques	et thérapeutes	Permettre un accès pour les professionnels à un espace de parole libre sans jugement afin qu'elles puissent partager leur vécu et réfléchir ensemble à leur pratique		
3	Développer la prise en compte de postures professionnelles du bien-être au travail, de la relaxation, les postures du dos, des portages	interventions de sophrologue ou autres professions similaires	Prévention des maladies professionnelles, aborder l'accueil des enfants au quotidien de façon plus harmonieuse.	2024	Nombres participantes

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Les animations collectives proposées par le RPE pour les assistants maternels et les enfants permettent l'amélioration de la qualité d'accueil au quotidien.</p> <p>Ces temps collectifs sont exceptionnellement ouverts aux parents, dans le cadre d'une découverte du service ou bien lors d'une période d'adaptation,</p> <p>La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant a réaffirmé les 10 grands principes « pour grandir en toute confiance », les ateliers d'éveil proposés par le RPE sont en adéquation avec cette dernière : langage, corps, jeu libre, expérience, rythme, développement de ses facultés, développer sa créativité.</p> <p>Ces ateliers, en plus de permettre aux enfants de s'épanouir en groupe, sont pour les assistantes maternelles des temps professionnels où elles viennent trouver des ressources diverses.</p>	<p>Pour les temps d'éveil culturel, forte participation et fréquentation en progression des parents disponibles.</p> <p>Complexité logistique et technique à assurer, par les animatrices RPE lors de ces temps liés à l'itinérance, et à l'absence de bâtiment exclusivement réservés au RPE.</p> <p>Les thématiques abordés sur le dernier projet de fonctionnement sont au nombre de 4 : l'éveil à la lecture, à la motricité, l'éveil musical et se construire à travers le jeu.</p> <p>Le service souhaite renforcer ces propositions en proposant des actions autour de ces quatre thématiques aux assistantes maternelles et aux enfants.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p>Maintenir et développer l'éveil à la lecture :</p> <p>-Proposer et organiser la semaine des bébés lecteurs sur tout le territoire</p> <p>-Proposer un abonnement regroupé RPE/ASSMAT/PARENT avec un éditeur littérature jeunesse sur tout le territoire + formaliser et développer un point « prêt de livres » à visée professionnelle (enfant + adulte)</p> <p>-Proposer des temps de découverte des albums ; des Ateliers de rencontres avec auteurs, illustrateurs en réseau avec les écoles</p>	<p>- Semaine de lectures avec conteurs, lectrices, spectacles pour les familles et professionnelles.</p> <p>Partenaires : médiathèques, bibliothèques, écoles maternelles, librairies.</p> <p>-Adhésion à l'association ACCES (prêt de DVD et livres professionnels)</p> <p>-Coordination administrative et gestion des envois par le RPE à l'éditeur</p> <p>-Création de sacs à livres, inventaire livre</p> <p>- Contact avec les bibliothèques des lieux d'implantation du Ram</p> <p>-Contacts avec illustrateurs, écoles Interventions sur sites</p>	<p>- Découverte du plaisir de lire avec les tout-petits</p> <p>-Sensibilisation, formation des assistantes maternelles à la lecture des albums et livres pour les tout-petits</p> <p>-Découverte des compétences des jeunes enfants, réassurance du rôle des parents.</p> <p>-Guides à transmettre aux parents et assistantes maternelles sur le plaisir de lire aux bébés à l'occasion de la semaine des bébés lecteurs</p> <p>-Accompagnement des familles et des pratiques des professionnels</p> <p>-Eveil culturel</p> <p>Proximité de la lecture</p> <p>Plaisir de lire</p> <p>Faire naître des vocations de conteuse -</p>	<p>-en 2023, sera la 10^{ème} édition. Edition tous les ans (ou tous les 2 ans)</p> <p>-A l'occasion de la semaine des bébés lecteurs</p> <p>-Tous les ans</p> <p>-régulièrement</p>	<p>-Fréquentation des enfants, familles, et assistantes maternelles</p> <p>-Nombre de partenaires</p> <p>-Nombre d'abonnements</p> <p>-Fréquentation et satisfaction des participants</p>



<p>2</p>	<p>Maintenir et développer l'éveil à la motricité -Maintien des ateliers « bougeotheque » à destination des assistantes maternelles et des enfants.</p> <p>-Proposer des temps de détente et de relaxation et/ou motricité accompagné</p>	<p>- Au sein des salles mises à disposition par les communes pour le RPE, mise en place et rangement du matériel</p> <p>Mise à disposition d'un véhicule de service</p> <p>-En fin d'ateliers -Avec une intervenante extérieure de temps en temps le temps d'une matinée</p>	<p>-Accompagner la professionnalisation des assistantes maternelles sur le thème de la motricité libre mais aussi sur l'observation professionnelle.</p> <p>-Dynamique d'échanges sur le développement psychomoteur des enfants</p> <p>-Changer les pratiques et discours des adultes</p> <p>-L'enfant développe sa sécurité intérieure, sa confiance en lui, prend conscience de son corps, s'ouvre au monde en douceur</p> <p>-Améliorer la gestion des émotions chez les professionnels comme chez les enfants</p>	<p>-Seances régulières</p> <p>-régulièrement en fin d'ateliers -4 séances par an</p>	<p>-Fréquentation et satisfaction des participants</p> <p>-Fréquentation et satisfaction des participants</p>
<p>3</p>	<p>Maintenir et développer l'éveil musical</p> <p>-Projet « Musique à goûter » en partenariat avec l'association Eclats et création d'une malle à son</p>	<p>-ateliers musicaux en lien avec les sens du goût et de l'ouïe avec une violoncelliste</p> <p>-ateliers autour des bruits/sons/musique</p> <p>- ateliers chansons à goûter</p> <p>-spectacle avec un violoncelle</p> <p>-Formations assistantes maternelles sur l'éveil musical et les pratiques dans le monde de la petite enfance</p>	<p>- Découverte et sensibilisation des musiques et chansons à proximité et en petit groupe pour une familiarisation douce</p>	<p>2023 et 2024</p>	<p>- Réalisation d'un enregistrement sonore</p> <p>- Fréquentation et enquête de satisfaction des enfants, parents, assistantes maternelles</p>

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique » :

Le Relais ne souhaite pas s'engager dans cette mission.

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Un travail de partenariat est déjà engagé avec un organisme de formation sur le territoire du médoc. Les 4 RPE du médoc, recense les besoins en formation des assistantes maternelles. Cependant, plusieurs organismes de formations sont labellisés par Ipéria en Gironde.</p> <p>-Quelques assistantes maternelles se saisissent de cette possibilité pour elles d'enrichir leur connaissance et partager des expériences.</p>	<p>Afin de diversifier l'offre de formation continue sur le Médoc, il conviendrait de travailler au moins avec un deuxième organisme de formation.</p> <p>-Le RPE recense toujours les mêmes professionnelles partant en formation. Il conviendrait de travailler sur l'intérêt de partir en formation, mais aussi des bénéfices que ce départ procure pour les assistantes maternelle, les enfants et les parents.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	-Etablir un recensement des vœux de formations auprès des assistantes maternelles, et en lien avec plusieurs organismes de formation, proposer des formations dans le cadre de la formation continue sur le territoire du médoc.	-envoi de mails ou par téléphone -établir le recensement des besoins -rencontres avec les organismes de formation (GRETA ACEPP LES P'TITS SAGES) -planifier des formations -réservation de salles éventuelles	-Augmentation du départ en formations des professionnelles	-Chaque année.	-Nombre de professionnelles parties en formation -Nombre de nouvelles assistantes maternelles formées
2	-Valoriser la formation auprès des professionnelles n'ayant pas participé à une formation continue en créant un recueil d'information sur l'intérêt de partir en formation, et sa procédure et collecter des témoignages de	-envoi de mails d'information de l'action -collecter les témoignages -mise en forme du document	-Susciter le départ en formation de nouvelles assistantes maternelles	-2023 pour la création de ce document Et après chaque formation pour le recueil des témoignages	-Nombre de professionnelles intéressées pour valoriser leur départ en formation -Nombre de nouvelles professionnelles parties en formation

	colègues parties en formation pour chaque formation proposée.				
3	-Recenser les assistantes maternelles favorables pour remplacer une collègue ayant besoin de partir en formation continue et établir une liste d'assistantes maternelles « spéciale » remplacement pour formation continue	-envoi de mails ou par téléphone -recensement des assistantes maternelles intéressées -remplacement rendu possible suite à un décret fin 2021, pour un besoin ponctuel, selon certaines conditions dans la limite de 50h par mois.	-Permettre aux assistantes maternelles de partir en formation -Faciliter la recherche pour les parents employeurs d'une assistante maternelle en remplacement.	-à partir de la rentrée de septembre 2022 et après chaque année	-Nombre d'assistantes maternelles disponibles pour assurer le remplacement d'une collègue - Nombre de familles ayant utilisées cette liste spéciale « remplacement pour formation »
4	Reflexions autour d'une convention avec POLE EMPLOI : Création d'un mode de financement formations hors périodes de contrats	Rencontres avec pôle emploi	Accès à la formation pendant des périodes creuses	2024	Nb De départ en formation Guide de départ en formation

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
En 2019, on notait une forte sous activité	Actuellement manque et pénurie de professionnelles Nombreux arrêts après crise COVID : reconversion professionnelle arrêt maladie retraite les enjeux se concentrent dorénavant sur la promotion du métier

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le service, reçoit sur rendez-vous les candidates à l'agrément souhaitant bénéficier d'informations sur la profession.</p> <p>Un partenariat avec le pôle de solidarité du médoc à Castelnau (PMI) et l'ensemble des RPE du médoc est mis en place depuis de nombreuses années. En effet, les relais, participent à tour de rôle à l'information des candidates à l'agrément avec les puéricultrices de secteur lors des réunions d'information pré-agrément.</p>	<p>Le relais ne dispose pas de documentation à jour depuis les recentes lois. Un document d'information générale est à envisager afin d'avoir</p> <p>Le partenariat avec la PMI est à poursuivre afin de pouvoir renseigner les candidates à l'agrément et apporter une fine connaissance du territoire.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	-Renseigner les candidats à l'agrément sur le métier d'assistant maternel, ses possibilités d'exercices, les modalités mais aussi le déroulement de carrière : Création d'un document d'information générale pour les candidats à l'agrément	-rendez-vous individuel -s'informer sur les différentes procédures, aides, etc. (site partenaires) - rédaction document	- Permettre aux candidats à l'agrément d'obtenir tous les éléments nécessaires à la profession d'assistant maternel	-2024	-Satisfaction des candidats à l'agrément
2	-Participer aux réunions d'information pré-agrément en partenariat avec les services de PMI et les 4 RPE du médoc	-Réunions régulières dans l'année -partenariat avec le service de PMI mais aussi les RPE du médoc	-- Permettre aux candidats à l'agrément d'obtenir tous les éléments nécessaires à la profession d'assistant maternel -Connaissance du service du RPE par les candidats à l'agrément	- Tous les ans et en alternance avec les RPE du médoc	-Nombre de candidats renseignés -Nombre de rencontres

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

Le territoire de la CC Médoc Atlantique dispose de trois multi-accueils et une micro-crèche situées sur le sud du territoire, 79 assistantes maternelles en exercice dont 15 exercent en Maison d'assistantes Maternelles (Lacanau, Carcans, Hourtin, Vendays-Montalivet, Vensac, saint-Vivien-de-Médoc et Le Verdón sur Mer).

Lors des recherches de mode d'accueil, les souhaits formulés par les familles sont dans la majorité des cas des demandes pour un mode d'accueil collectif.

De plus, le service observe une diminution importante du nombre d'assistantes maternelles en exercice depuis 2018. En effet, 32 professionnelles ont cessé leur activité depuis cette date-là. Les principales raisons invoquées sont des reconversions professionnelles, des problèmes de santé mais aussi des départs à la retraite.

Cette dernière raison va sûrement s'accroître au vu des chiffres recensés par la CAF ; en effet, sur le territoire, il apparaît que 10 assistantes maternelles ont plus de 55 ans (source 2020).

Parallèlement, ce métier ne semble pas attractif puisque les demandes d'agrément se font rares, tout comme l'installation de nouvelles professionnelles sur le territoire.

Le manque de reconnaissance du métier, le sentiment d'isolement lié à la profession mais aussi les lourdeurs administratives semblent être des éléments décourageant pour exercer ce métier.

Par ailleurs, la tension du marché immobilier sur le secteur est défavorable à l'installation de nouvelles professionnelles.

Parallèlement, le service constate un accroissement des demandes des familles recherchant un mode d'accueil lié à l'arrivée de nouveaux habitants au sortir du confinement.

De ce fait, la pénurie de professionnelle ne permet pas de répondre aux nouvelles demandes.

Pour finir, l'accueil individuel souffre d'un fort déficit d'image auprès des familles. Ce mode d'accueil est souvent perçu comme un choix par défaut.

Il apparaît important, en tant que Relais Petite Enfance, de restaurer un équilibre entre ces deux modes d'accueil et de valoriser ce métier.

ACTION(S) ENVISAGÉ(E) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Engager des partenariats avec les communes afin de valoriser le métier d'assistant maternel	-rencontres communes -participation au forum des nouveaux habitants par exemple	-Meilleure connaissance du métier	A partir de 2023 et en fonction des actions réalisées avec chaque commune	-Nombre de participants -Nombre de demandes
2	Organiser des portes ouvertes du Relais Petite Enfance	-sur les lieux d'accueil du RPE (en matinée ou en ouverture exceptionnelle). - plusieurs outils de	-Meilleure connaissance du métier -Découverte de pratiques professionnelles	- 2023	- Nombre de participants -Nombre de demandes pour un accueil individuel

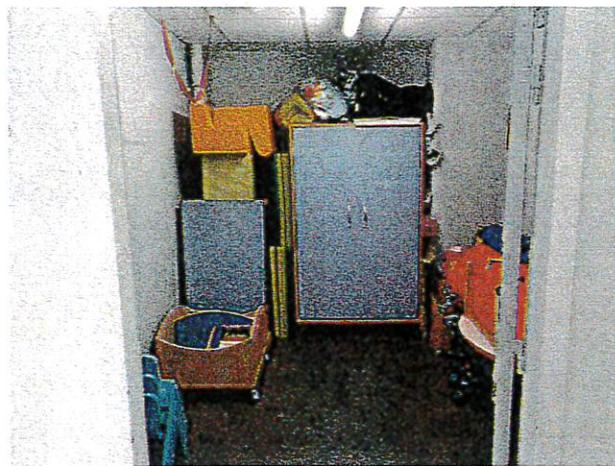
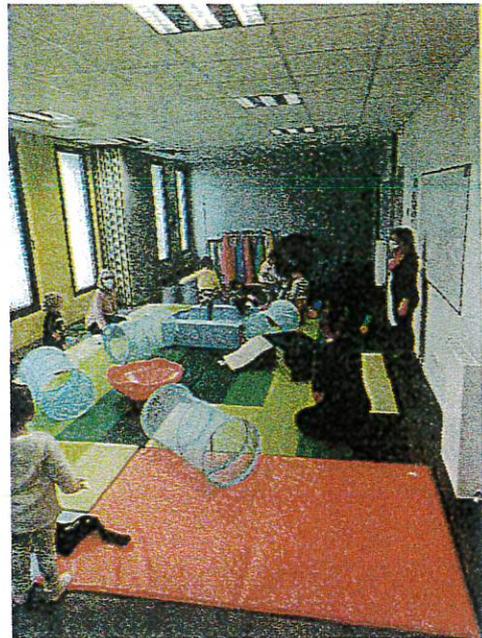
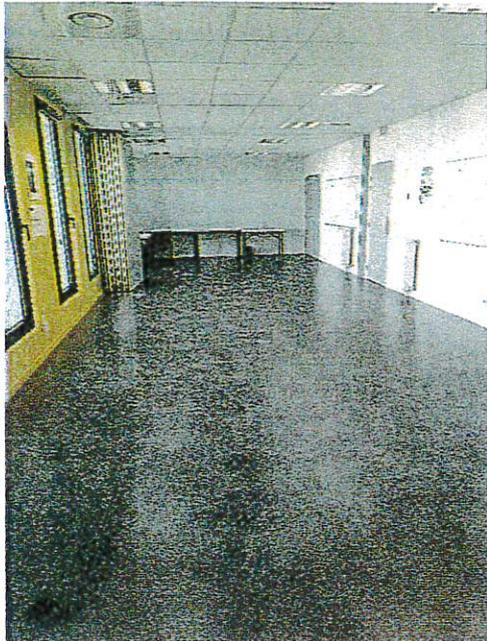
		valorisation du métier (expo, témoignages, animation atelier, etc) à travailler en concertation avec les professionnels			
3	Promotion du métier : création d'un livret « découverte du métier d'assistant maternel » (titre à redéfinir)	-Recensement des pratiques (par mail, par courrier, etc) -réunions d'échanges avec les assistantes maternelles dans l'idée d'un livret co-construit	-Meilleure connaissance du métier pour les parents et les candidates à l'agrément	-2024	-Augmentation du nombre de demandes d'accueil individuel -Augmentation du nombre de candidat à l'agrément
4	-Faciliter l'accès au métier d'assistant maternel dans le médoc au niveau de la formation obligatoire	-formation obligatoire délocalisée sur le territoire de médoc ou prise en charge des déplacements	-Rendre la formation obligatoire plus accessible (géographique et financière)	-2025	-Nombre d'inscriptions
5	-Promotion du métier d'assistant maternel : rédaction d'un journal d'information du RPE	- recensement des rubriques -co-écriture avec les assistantes maternelles et le service	Meilleur connaissance du métier	-2026	-Nombre de journaux envoyés ou diffusés
6	-Promotion du métier : structuration du partenariat avec les établissements de formation (lycée pro de Pauillac, Maison Familiale et rurale)	-Accueil de stagiaire -participation aux jurys -Présentation du métier aux lycéens	-Meilleur connaissance du métier -Augmentation du nombre de vocation	-2024	-Nombre de stagiaires accueillis

ANNEXE 1 : BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 2022

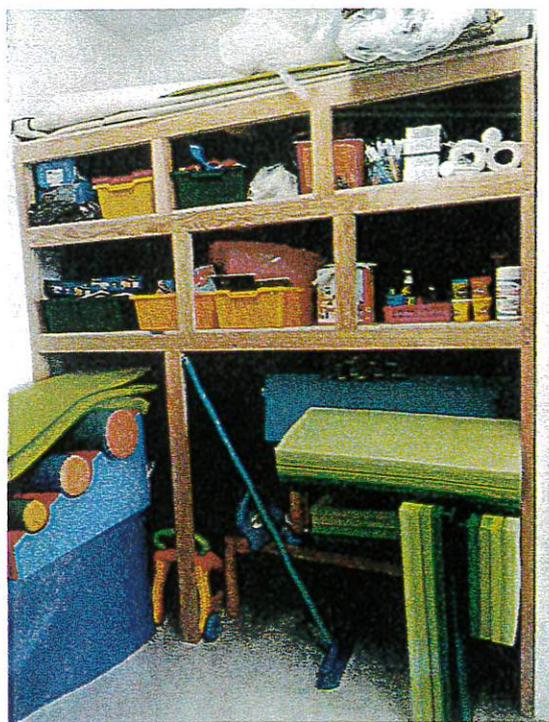
CHARGES (en euros)		PRODUITS (en euros)	
	BP 2022		BP 2022
60 : ACHATS	6400,00 €	013 : ATTENUATIONS DE CHARGES	672,00 €
60622 : Carburants	1 300,00 €	6479 : Remboursements sur autres Charges sociales	672,00 €
60623 : Alimentation	500,00 €	70 : PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE DIVERSES	64 813,88 €
60631 : Fournitures d'entretien	800,00 €	Prestation de Service Ordinaire CAF	43 051,60 €
60632 : Fourniture de petit équipement	2300,00 €	Prestation de service Ordinaire MSA	2583,07 €
6064 : Fournitures administratives	600,00 €	Bonus Territoire CTG (CAF)	18 729,71 €
		Dotations exceptionnelles GMR (MSA)	449,50€
6065 : Livres, disques, cassettes... (médiathèque, bibliothèques)	900,00 €	74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	47538,34 €
		7473 : Conseil Départemental	6600,00 €
61 : SERVICES EXTERIEURS	3230,00 €	Communauté de Communes Médoc Atlantique	40 938,34 €
61551 : Matériel Roulant	300,00 €		
6156 : Maintenance	630,00 €		
616 : Primes assurances	1000,00 €		
6182 : Documentation générale et technique	300,00 €		
6184 : Versements à des organismes de formation	1 000,00 €		
62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS	20 612,00 €		
6236 : Catalogues et imprimés	4000,00 €		
6256 : Missions (Frais de déplacement)	150,00 €		
6261 : Frais affranchissement	300,00 €		
6262 : Frais de télécommunications	242,00 €		
62875 : Rembnt de frais aux comm. Adh. au grpment à fisc. propre	7 000,00 €		
6288 : Autres services extérieurs	8920,00 €		
63 : IMPOTS ET TAXES			
633 : Impôts et taxes pour frais de personnel			
Autres impôts et taxes			
64 : CHARGES DE PERSONNEL	77 380,00 €		
Salaires bruts	53 400,00 €		
Charges sociales et patronales	23 790,00 €		
6475 : Médecine du travail	190,00 €		
042 : OPERATION D'ORDRE	4842,22 €		
68.11 : Dotations aux amortissements	4842,22 €		
65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	560,00 €		
6512 : Redevances pour concessions, brevet, etc	560,00 €		
TOTAL	113 024,22 €	TOTAL	113 024,22 €

ANNEXE 2 LES LOCAUX

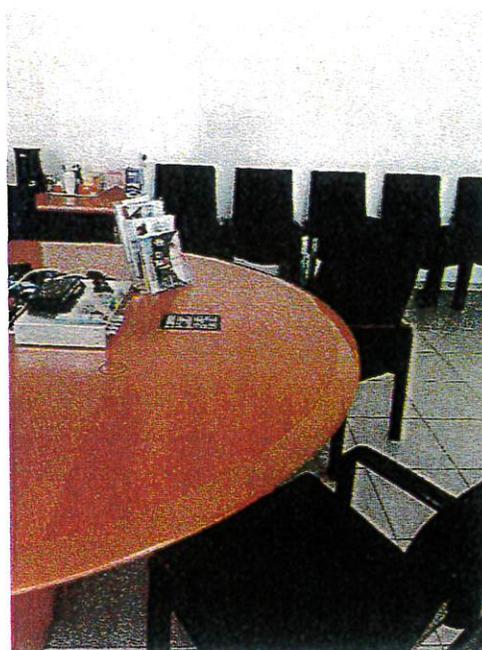
LACANAU, au pôle de l'aiguillonne



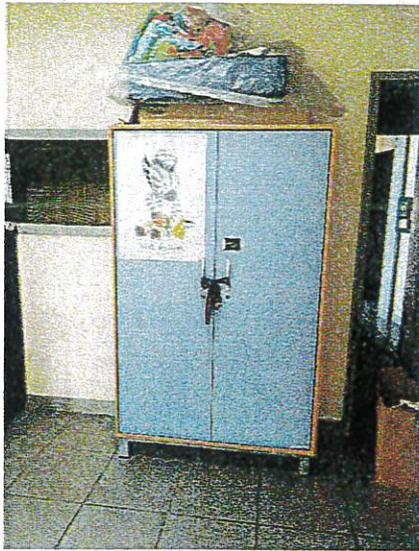
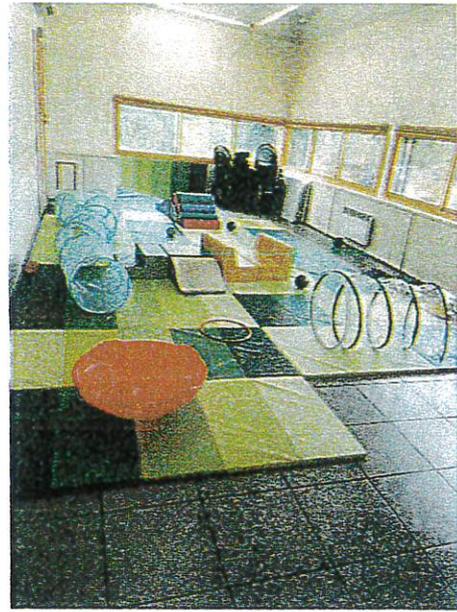
CARCANS, salle ENAVANS



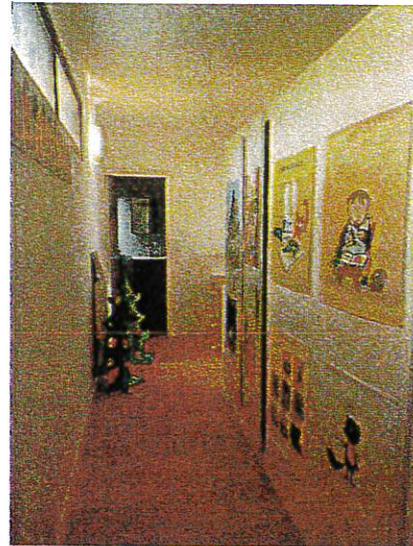
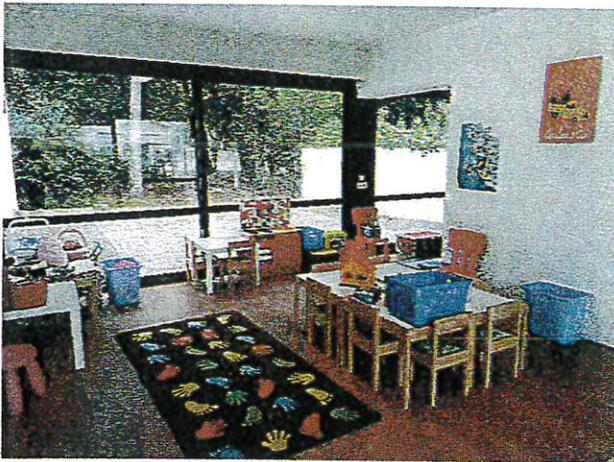
Carcans, CDC Médoc Atlantique



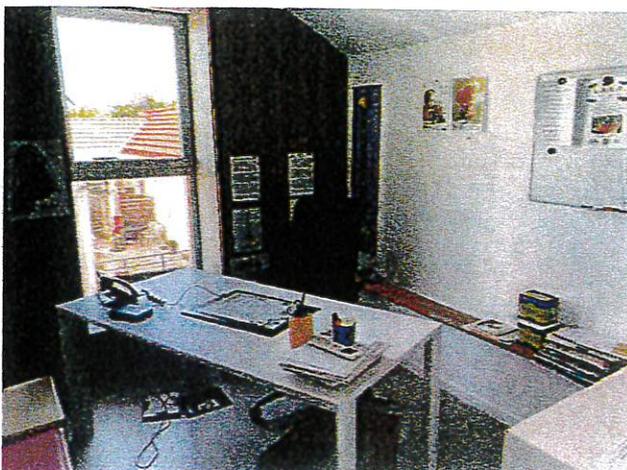
HOURTIN PORT, salle d'animation (salle provisoire)



SOULAC SUR MER, maison, 1 bis rue Foch (projet de rénovation)



SOULAC SUR MER, CdC Médoc Atlantique



VENDAYS MONTALIVET, Résidence pour Personnes-Agées (RPA) « les chênes »



GRAYAN ET L'HOPITAL, maison des associations



↓ Coordinateur Enfance Jeunesse ↓ Responsable de Relais Petite Enfance		- DGS - Directrice des Affaires Générales - Services de la CC Médoc Atlantique,
	Externes	- Les assistant(e)s maternel(le)s, - Les gardes à domicile, - Les familles et / ou parents employeurs, - Les enfants, - Conseillers municipaux - Service des communes (coordonnateurs sociales, secrétaires de mairies, services techniques, etc.) - Les organismes sociaux (la CAF, la MSA), - Le Conseil Départemental et notamment la PMI et la MDSI, - L'Éducation nationale, - Le Pôle emploi, - Les associations et structures publiques et /ou privé du secteur enfance, etc....

MOYENS (humains, matériels, financiers...)

- Technologie de l'information et de la communication : téléphone portable, ordinateur fixe et portable, photocopieur, outils de bureautique, internet etc....
- Logiciel de gestion du service
- Véhicule de service
- Local adapté à un travail administratif et relationnel.
- Locaux permettant de réaliser des animations à destination des assistant(e)s maternel(le)s accompagné(e)s d'enfants en général âgés entre 0 et 3 ans et /ou des parents dans les communes de Carcans, Hourtin, Lacanau.

FORMATION ET DIPLOMES REQUIS

Diplôme de niveau I et II – Concours catégorie B et A – examen filière médico-sociale - Formation dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants ou du travail social – Permis B – Formation de secouriste PSC1

ACTIVITES ET TÂCHES

Activités régulières

- **Informier et accompagner les familles :**
 - Informer les parents sur l'ensemble de l'offre d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné, et délivrer le cas échéant des conseils afin d'aider les parents à identifier les modalités d'accueil les mieux adaptées à leur situation et aux besoins de l'enfant. Les inquiétudes des parents, les questions éducatives et le bien-être de l'enfant pourront aussi être abordés.
 - Délivrer une information d'ordre général sur les droits et obligation de chacune des parties (obligation de rédiger un contrat de travail, existence d'une convention collective, orientation des parents vers des interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques) et valoriser l'utilisation de l'offre de service monenfant.fr.
 - Recueillir et orienter les demandes d'accueils spécifiques (enfant en situation de handicap, accueil en urgence, etc...)
 - Réaliser la médiation entre les différents partenaires
- **Informier et accompagner les professionnels en étant un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation**
 - Apporter aux professionnels de l'accueil individuel un soutien dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité d'être reçus en entretien individuel et d'échanger entre pairs. (journées pédagogiques, groupes de paroles et d'échanges, conférences, réunions thématiques...)
 - Délivrer toutes les informations nécessaires sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel et sur le territoire mais aussi sur les passerelles entre les différents métiers et les évolutions possibles
 - Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site national de la CAF monenfant.fr
 - Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et des gardes à domicile (recensement des besoins en formation, constitution de groupes, valorisation des départs en formation, travail avec des organismes des formations)

- Organiser et animer des ateliers d'éveil en direction des enfants accompagnés des professionnels ou des parents et en recherchant la complémentarité avec les structures existantes (lecture, peinture, éveil musical, motricité, goût, argile, ludothèque, yoga...), en cohérence avec la Charte d'accueil du jeune enfant
- Lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier en déployant tout partenariat opportun destiné à promouvoir le métier d'assistant maternel
- Développer et animer un réseau de partenaires pour échanger sur les problématiques et/ou expériences rencontrées (le réseau de réussite scolaire de Lesparre sur la création d'un album jeunesse, la semaine des bébés lecteurs en partenariat avec les bibliothèques et librairies du territoire, réunion inter-relais, etc...)
- **Contribuer à une fonction d'observatoire du territoire**
 - Recueillir des données quantitatives et qualitatives sur les conditions locales d'accueil du jeune enfant, des caractéristiques du territoire, de la couverture des besoins et transmettre les informations recueillies aux différents partenaires concernés.
 - S'inscrire dans le tissu local en développant des liens de proximité avec l'ensemble des familles du territoire, concertation avec les partenaires institutionnels,
 - Assurer une veille permanente sociale.
- **Autres :**
 - Gestion administrative du RPE (planning, plaquette du RPE, courriers, mail, organisation de réunions d'informations, contact avec les intervenants extérieurs etc...)
 - Gestion budgétaire du RPE (élaboration en concertation avec la coordinatrice Enfance et Jeunesse commande des fournitures ou du matériel nécessaires au fonctionnement du service, des intervenants, etc...)
 - Gestion des bilans d'activités chaque année (bilan des activités de la CAF, rapport d'activités du service, bilan des actions proposées, etc...)
- **Dans le cadre du LAEP :**
 - Accueillir des enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte référent dans une démarche de soutien à la parentalité
 - Favoriser la socialisation et l'autonomie du jeune enfant
 - Rompre l'isolement et créer du lien social entre les familles
 - Favoriser les échanges, l'expression et la participation de chacun
 - Prévenir les situations de négligence et de violence
 - Aménager les espaces d'accueil

Activités occasionnelles

- Participation aux réunions de la commission Action sociale - Enfance /Jeunesse
- Organisation de la fête du RPE, portes-ouvertes, etc
- Faciliter l'accès aux différents services existants et coordonner des temps passerelles entre l'assistant(e) maternel(le), l'A.L.S.H. ou encore l'école maternelle
- Accueil de stagiaires,
- Elaborer le projet de fonctionnement du service (contrat de projet)

COMPETENCES

Les Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle des acteurs de la petite enfance et leurs compétences respectives - Les métiers de la petite enfance (accueil collectif et accueil individuel) - Enjeux et missions des acteurs des politiques locales et nationales de la petite enfance - Les distinctions entre les différents modes d'accueil - Le développement du jeune enfant en termes éducatifs et psychologiques en fonction de ses besoins - Évolution et mutations familiales et sociales - La place des parents et des professionnels dans la coéducation du jeune enfant - Les prestations légales versées aux familles - Les procédures de signalement administratif et judiciaire - Les conditions d'accès et l'activité d'assistant(e) maternel(le) (agrément, spécificités de l'accueil au domicile des parents)
--------------------	---



	<ul style="list-style-type: none"> - Les spécificités des accueils particuliers (enfant en situation de handicap, situation d'urgence) - Le cadre législatif et réglementaire applicable aux professionnels de l'accueil individuel - Les aides versées aux assistant(e)s maternel(le)s par la CAF - Le dispositif de formation continue et ses acteurs - Les méthodes et outils de l'analyse des pratiques et de l'évaluation des besoins de formation - Les méthodes et outils d'observation et de diagnostic des besoins - Les techniques d'entretien et d'animation de groupes - Les outils bureautiques - Les éléments budgétaires - Les techniques de recueil et de traitement de l'information.
<p>Les Savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet « pédagogique » du RPE <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet avec le gestionnaire et en concertation avec les partenaires. - Concevoir, budgétiser et organiser les événements festifs en collaboration avec les partenaires • Accueil, conseil et organisation d'un lieu d'information, d'échanges et d'accès aux droits <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des permanences d'accueil du public - Mener des entretiens individuels ou collectifs - Orienter parents, professionnels et acteurs de l'accueil à domicile - Relayer vers les interlocuteurs compétents - Identifier une demande, analyser le besoin réel et proposer la réponse adaptée - Accompagner parents et assistantes maternelles dans une démarche de contractualisation - Faciliter les rapports de gré à gré, le respect des droits et devoirs d'employeur et de salarié - Faciliter le rapprochement des parties en cas de litige et orienter vers les instances spécialisées - Informer des fonctionnalités des sites internet caf.fr, mon-enfant.fr, pajemploi.fr, legifrance.fr) - Alerter et signaler aux services compétents et au supérieur hiérarchique en cas de maltraitance - Veiller à la sécurité des personnes présentes dans les locaux pendant les permanences du RAM en alertant le supérieur hiérarchique ou le DGS - Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour diffuser l'information, réaliser des plaquettes du service, etc... - Diffuser l'information théorique à destination des professionnels de l'accueil individuel pour enrichir leurs connaissances (prêts de magazines professionnels, fiches techniques etc...) • Développement et animation d'un réseau de partenaires <ul style="list-style-type: none"> - Développer et animer la concertation avec les partenaires locaux (Structures et acteurs institutionnels de l'enfance et acteurs sociaux, culturels et sportifs du territoire) - Mettre en place un travail partenarial et des échanges avec les autres acteurs de l'accueil de l'enfant, et notamment la PMI et la CAF - Mettre en œuvre les projets et actions inter-relais et/ou avec d'autres structures en lien avec l'enfance • Encadrement, Animation et Professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place différents types de réunions (conférences, thématiques, activités, etc.) - Gérer une dynamique et assurer un temps de parole de chacun - Organiser des temps collectifs entre parents, enfants, assistantes maternelles et autres acteurs de l'accueil individuel à domicile de la petite enfance - Mobiliser les synergies autour du lieu et des projets - Mettre en place des activités collectives pour les assistantes maternelles - Développer et promouvoir des activités d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur garde d'enfants à domicile dans un objectif de socialisation des enfants, d'observation et d'amélioration des pratiques professionnelles. - Valoriser les pratiques des professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant - Stimuler le besoin de formation, en faciliter l'accès et favoriser les échanges après la formation.

	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un observatoire territorial <ul style="list-style-type: none"> - Centraliser et analyser les données quantitatives et qualitatives du territoire, - Assurer une veille sociale - Animer des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques autour de l'action éducative - Travailler en concertation avec les autres acteurs et partenaires
Les Savoir être	<p>Garantir la neutralité du service Assurer l'accès gratuit au service Garantir l'accès à tous sans discrimination Placer le respect de l'enfant au centre de la démarche professionnelle Avoir le sens des responsabilités et du secret professionnel Faire preuve de discrétion professionnelle Faire preuve d'esprit d'analyse, de synthèse et de qualités rédactionnelles, Avoir le sens de l'initiative et être force de proposition, Avoir le sens de l'organisation Adaptabilité, Réactivité, Dynamisme, Disponibilité, autonomie Gestion des situations de stress et/ ou de conflit Posséder des aptitudes à l'écoute, au dialogue, et à la Communication Aptitude pour le travail en réseau, en équipe et en partenariat</p>

RISQUES PROFESSIONNELS	
Contraintes liées au poste	<p>Contraintes organisationnelles et relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail exigeant une vigilance constante, disponibilité continue auprès des familles, - Agressivité verbale et/ou physique des usagers - Multiplicité des lieux de travail : Déplacements sur plusieurs lieux dans la même journée <p>Ambiance de travail et contraintes physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contraintes posturales et articulaires - Logistique de transport et d'installation de matériel nécessaire au service (caisses de livres, de matériel pédagogique, matériel de motricité, etc...) - Installation logistique facilitant l'accueil des locaux (déplacement du mobilier communal et installation de tapis et mobilier / matériel du service du RPE). - Exposition à des agents biologiques ou infectieux : contamination par le public (grippe gastro-entérite...) - Contraintes visuelles/travail sur écran. - Exposition à des produits chimiques/produits entretien
Equipement de protection pour le poste	<p><input checked="" type="checkbox"/> NON, aucun besoin <input type="checkbox"/> OUI lesquels :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> LUNETTE <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> CASQUE <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> PROTECTION AUDITIVE <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> A.R.I. <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> MASQUE ANTI-POUSSIERE <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> PROTECTION DU VISAGE <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> CHAUSSURES DE SECURITE <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> GANTS <input checked="" type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> VETEMENT DE TRAVAIL <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> ECLAIRAGE DE SOUDURE <input type="checkbox"/> </div> <div style="text-align: center;"> BARRIERE <input type="checkbox"/> </div> </div>

DATE DE CREATION : 14/11/2017	DATE DE MODIFICATION : 05.07.2022
-------------------------------	-----------------------------------

 Communauté de Communes De l'estuaire à l'océan ! 9 rue du maréchal d'Ornano 33780 SOULAC SUR MER	FICHE DE POSTE RESPONSABLE DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE), Antenne de Carcans ET ACCUEILANTE DU LIEU D'ACCUEIL ENFANT PARENT (LAEP)
--	---

MISSION PRINCIPALE	Dans le cadre du RPE : Animer, en lien avec les partenaires, un lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des assistantes maternelles non permanentes et des parents. Améliorer l'information et l'accompagnement des familles sur l'ensemble des modes d'accueils ainsi que la qualité et la professionnalisation de l'accueil individuel. Dans le cadre du LAEP : Soutenir la relation parents-enfants en respectant les principes suivants : la bienveillance (non jugement, empathie, disponibilité) ; Être dans l'ici et maintenant, dans l'écoute, la parole et l'observation, le respect de chacun dans sa singularité et la convivialité.
---------------------------	---

DESCRIPTION DU POSTE		IDENTITE DE L'AGENT	
Affectation/service	RPE (0.80) et LAEP (0.2)	Nom de l'agent	MOREAU Jessy
Cadre d'emploi	Assistant socio-éducatif		
Catégorie	A		
Filière	Médico-sociale	Niveau d'études	Diplôme d'Etat de Conseillère en économie sociale et familiale
Date d'arrivée sur le Poste	26/09/2011		

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE	
Quotité	Temps complet 35H
Lieux	Carcans, Hourtin et Lacanau
Horaires	Lundi : 9h00 à 17h00 Jeudi : 8h30 à 17h00 Mardi : 8h30 à 17h00 Vendredi : 8h30 à 16h00 Avec 30 minutes de pause entre 13h00 à 13h30
Modalités d'organisation du travail	Relais Petite Enfance itinérant qui s'organise de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> - Travail administratif à Carcans dans les locaux de la Communauté de Communes Médoc Atlantique - Temps collectifs et individuels dans des locaux communaux accueillant le RPE à Carcans, Hourtin et Lacanau Accueil en LAEP : 1x par semaine avec réunion équipe 1xmois/réunion supervision 1x2mois
Sujétions spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Rythme de travail lié aux disponibilités des parents et des assistant(e)s maternel(le)s. • Horaires irréguliers avec amplitude variable (soirées, week-ends) • Multi-usage des locaux communaux accueillant les activités du RPE • Déplacements fréquents.
Eléments obligatoires liés au poste	
Eléments facultatifs liés au poste et/ou à la collectivité	Régime indemnitaire-CNAS

SITUATION HIERARCHIQUE	RELATIONS DE TRAVAIL	
Directeur Général des Services ↓	Internes	- Maires - Conseillers communautaires - DGS - Directrice des Affaires Générales

Coordinateur Enfance Jeunesse ↓ Responsable de Relais Petite Enfance		- Services de la CC Médoc Atlantique,
	Externes	- Les assistant(e)s maternel(le)s, - Les gardes à domicile, - Les familles et / ou parents employeurs, - Les enfants, - Conseillers municipaux - Service des communes (coordonnateurs sociales, secrétaires de mairies, services techniques, etc.) - Les organismes sociaux (la CAF, la MSA), - Le Conseil Départemental et notamment la PMI et la MDSI, - L'Éducation nationale, - Le Pôle emploi, - Les associations et structures publiques et /ou privé du secteur enfance, etc....

MOYENS (humains, matériels, financiers...)

- Technologie de l'information et de la communication : téléphone portable, ordinateur fixe et portable, photocopieur, outils de bureautique, internet etc....
- Logiciel de gestion du service
- Véhicule de service
- Local adapté à un travail administratif et relationnel.
- Locaux permettant de réaliser des animations à destination des assistant(e)s maternel(le)s accompagné(e)s d'enfants en général âgés entre 0 et 3 ans et /ou des parents dans les communes de Carcans, Hourtin, Lacanau.

FORMATION ET DIPLOMES REQUIS

Diplôme de niveau I et II – Concours catégorie B et A – examen filière médico-sociale - Formation dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants ou du travail social – Permis B – Formation de secouriste PSC1

ACTIVITES ET TACHES

Activités régulières

- **Informier et accompagner les familles :**
 - Informer les parents sur l'ensemble de l'offre d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné, et délivrer le cas échéant des conseils afin d'aider les parents à identifier les modalités d'accueil les mieux adaptées à leur situation et aux besoins de l'enfant. Les inquiétudes des parents, les questions éducatives et le bien-être de l'enfant pourront aussi être abordés.
 - Délivrer une information d'ordre général sur les droits et obligation de chacune des parties (obligation de rédiger un contrat de travail, existence d'une convention collective, orientation des parents vers des interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques) et valoriser l'utilisation de l'offre de service monenfant.fr.
 - Recueillir et orienter les demandes d'accueils spécifiques (enfant en situation de handicap, accueil en urgence, etc...)
 - Réaliser la médiation entre les différents partenaires
- **Informier et accompagner les professionnels en étant un lieu d'écoute, d'accompagnement et d'orientation**
 - Apporter aux professionnels de l'accueil individuel un soutien dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité d'être reçus en entretien individuel et d'échanger entre pairs. (journées pédagogiques, groupes de paroles et d'échanges, conférences, réunions thématiques...)
 - Délivrer toutes les informations nécessaires sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel et sur le territoire mais aussi sur les passerelles entre les différents métiers et les évolutions possibles
 - Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site national de la CAF monenfant.fr
 - Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et des gardes à domicile (recensement des besoins en formation, constitution de groupes, valorisation des départs en formation, travail avec des organismes des formations)

- Organiser et animer des ateliers d'éveil en direction des enfants accompagnés des professionnels ou des parents et en recherchant la complémentarité avec les structures existantes (lecture, peinture, éveil musical, motricité, goût, argile, ludothèque, yoga...), en cohérence avec la Charte d'accueil du jeune enfant
- Lutter contre la sous-activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier en déployant tout partenariat opportun destiné à promouvoir le métier d'assistant maternel
- Développer et animer un réseau de partenaires pour échanger sur les problématiques et/ou expériences rencontrées (le réseau de réussite scolaire de Lesparre sur la création d'un album jeunesse, la semaine des bébés lecteurs en partenariat avec les bibliothèques et librairies du territoire, réunion inter-relais, etc...)
- **Contribuer à une fonction d'observatoire du territoire**
 - Recueillir des données quantitatives et qualitatives sur les conditions locales d'accueil du jeune enfant, des caractéristiques du territoire, de la couverture des besoins et transmettre les informations recueillies aux différents partenaires concernés.
 - S'inscrire dans le tissu local en développant des liens de proximité avec l'ensemble des familles du territoire, concertation avec les partenaires institutionnels,
 - Assurer une veille permanente sociale.
- **Autres :**
 - Gestion administrative du RPE (planning, plaquette du RPE, courriers, mail, organisation de réunions d'informations, contact avec les intervenants extérieurs etc...)
 - Gestion budgétaire du RPE (élaboration en concertation avec la coordinatrice Enfance et Jeunesse commande des fournitures ou du matériel nécessaires au fonctionnement du service, des intervenants, etc...)
 - Gestion des bilans d'activités chaque année (bilan des activités de la CAF, rapport d'activités du service, bilan des actions proposées, etc...)
- Dans le cadre du LAEP :
 - Accueillir des enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte référent dans une démarche de soutien à la parentalité
 - Favoriser la socialisation et l'autonomie du jeune enfant
 - Rompre l'isolement et créer du lien social entre les familles
 - Favoriser les échanges, l'expression et la participation de chacun
 - Prévenir les situations de négligence et de violence
 - Aménager les espaces d'accueil

- Activités occasionnelles

- Participation aux réunions de la commission Action sociale - Enfance /Jeunesse
- Organisation de la fête du RPE, portes-ouvertes, etc
- Faciliter l'accès aux différents services existants et coordonner des temps passerelles entre l'assistant(e) maternel(le), l'A.L.S.H. ou encore l'école maternelle
- Accueil de stagiaires,
- Elaborer le projet de fonctionnement du service (contrat de projet)

COMPETENCES

Les Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Le rôle des acteurs de la petite enfance et leurs compétences respectives ◦ Les métiers de la petite enfance (accueil collectif et accueil individuel) ◦ Enjeux et missions des acteurs des politiques locales et nationales de la petite enfance ◦ Les distinctions entre les différents modes d'accueil ◦ Le développement du jeune enfant en termes éducatifs et psychologiques en fonction de ses besoins ◦ Évolution et mutations familiales et sociales ◦ La place des parents et des professionnels dans la coéducation du jeune enfant ◦ Les prestations légales versées aux familles ◦ Les procédures de signalement administratif et judiciaire
-------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions d'accès et l'activité d'assistant(e) maternel(le) (agrément, spécificités de l'accueil au domicile des parents) • Les spécificités des accueils particuliers (enfant en situation de handicap, situation d'urgence) • Le cadre législatif et réglementaire applicable aux professionnels de l'accueil individuel • Les aides versées aux assistant(e)s maternel(le)s par la CAF • Le dispositif de formation continue et ses acteurs. • Les méthodes et outils de l'analyse des pratiques et de l'évaluation des besoins de formation • Les méthodes et outils d'observation et de diagnostic des besoins • Les techniques d'entretien et d'animation de groupes • Les outils bureautiques • Les éléments budgétaires • Les techniques de recueil et de traitement de l'information.
<p>Les Savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet « pédagogique » du RPE <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet avec le gestionnaire et en concertation avec les partenaires. - Concevoir, budgétiser et organiser les événements festifs en collaboration avec les partenaires • Accueil, conseil et organisation d'un lieu d'information, d'échanges et d'accès aux droits. <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des permanences d'accueil du public - Mener des entretiens individuels ou collectifs - Orienter parents, professionnels et acteurs de l'accueil à domicile - Relayer vers les interlocuteurs compétents - Identifier une demande, analyser le besoin réel et proposer la réponse adaptée - Accompagner parents et assistantes maternelles dans une démarche de contractualisation - Faciliter les rapports de gré à gré, le respect des droits et devoirs d'employeur et de salarié - Faciliter le rapprochement des parties en cas de litige et orienter vers les instances spécialisées - Informer des fonctionnalités des sites internet caf.fr, mon-enfant.fr, pajemploi.fr, legifrance.fr) - Alerter et signaler aux services compétents et au supérieur hiérarchique en cas de maltraitance - Veiller à la sécurité des personnes présentes dans les locaux pendant les permanences du RAM en alertant le supérieur hiérarchique ou le DGS - Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour diffuser l'information, réaliser des plaquettes du service, etc. - Diffuser l'information théorique à destination des professionnels de l'accueil individuel pour enrichir leurs connaissances (prêts de magazines professionnels, fiches techniques etc...) • Développement et animation d'un réseau de partenaires <ul style="list-style-type: none"> - Développer et animer la concertation avec les partenaires locaux (Structures et acteurs institutionnels de l'enfance et acteurs sociaux, culturels et sportifs du territoire) - Mettre en place un travail partenarial et des échanges avec les autres acteurs de l'accueil de l'enfant, et notamment la PMI et la CAF - Mettre en œuvre les projets et actions inter-relais et/ou avec d'autres structures en lien avec l'enfance. • Encadrement, Animation et Professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place différents types de réunions (conférences, thématiques, activités, etc.) - Gérer une dynamique et assurer un temps de parole de chacun. - Organiser des temps collectifs entre parents, enfants, assistantes maternelles et autres acteurs de l'accueil individuel à domicile de la petite enfance - Mobiliser les synergies autour du lieu et des projets - Mettre en place des activités collectives pour les assistantes maternelles - Développer et promouvoir des activités d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur garde d'enfants à domicile dans un objectif de socialisation des enfants, d'observation et d'amélioration des pratiques professionnelles.

	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les pratiques des professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant - Stimuler le besoin de formation, en faciliter l'accès et favoriser les échanges après la formation <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un observatoire territorial <ul style="list-style-type: none"> - Centraliser et analyser les données quantitatives et qualitatives du territoire, - Assurer une veille sociale - Animer des groupes de réflexion et d'analyse des pratiques autour de l'action éducative - Travailler en concertation avec les autres acteurs et partenaires
Les Savoir être	<p>Garantir la neutralité du service Assurer l'accès gratuit au service Garantir l'accès à tous sans discrimination Placer le respect de l'enfant au centre de la démarche professionnelle Avoir le sens des responsabilités et du secret professionnel Faire preuve de discrétion professionnelle Faire preuve d'esprit d'analyse, de synthèse et de qualités rédactionnelles, Avoir le sens de l'initiative et être force de proposition, Avoir le sens de l'organisation Adaptabilité, Réactivité, Dynamisme, Disponibilité, autonomie Gestion des situations de stress et/ ou de conflit Posséder des aptitudes à l'écoute, au dialogue, et à la Communication Aptitude pour le travail en réseau, en équipe et en partenariat</p>

RISQUES PROFESSIONNELS	
Contraintes liées au poste	<p>Contraintes organisationnelles et relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> -Travail exigeant une vigilance constante, disponibilité continue auprès des familles, -Agressivité verbale et/ou physique des usagers - Multiplicité des lieux de travail : Déplacements sur plusieurs lieux dans la même journée <p>Ambiance de travail et contraintes physiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Contraintes posturales et articulaires - Logistique de transport et d'installation de matériel nécessaire au service (caisses de livres, de matériel pédagogique, matériel de motricité, etc...) - Installation logistique facilitant l'accueil des locaux (déplacement du mobilier communal et installation de tapis et mobilier / matériel du service du RPE). - Exposition à des agents biologiques ou infectieux : contamination par le public (grippe gastro-entérite...) - Contraintes visuelles/travail sur écran. - Exposition à des produits chimiques/produits entretien
Equipement de protection pour le poste	<p><input checked="" type="checkbox"/> NON, aucun besoin <input type="checkbox"/> OUI lesquels :</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> LUNETTE <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> CASQUE <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> PROTECTION AUDITIVE <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> AVIS <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> MASQUE ANTI-POUSSIERE <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> PROTECTION VISAGE DE BOITES <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> CHAUSSURES <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> GANTS <input checked="" type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> VETEMENT DE TRAVAIL <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> FUSIBLE DE SOUDEUR <input type="checkbox"/></div> <div style="text-align: center;"> FLAMME <input type="checkbox"/></div> </div>

DATE DE CREATION : 14/11/2017	DATE DE MODIFICATION : 05.07.2022
-------------------------------	-----------------------------------

Envoyé en préfecture le 03/08/2022

Reçu en préfecture le 03/08/2022

Affiché le



ID : 033-200070720-20220728-D2807202298-DE